

1	25/05/2010	O. FREZOT	M.COLIN	
2	28/07/2010	O.FREZOT	M.COLIN	
3	12/10/2010	O.FREZOT	M.COLIN	
4	18/01/2012	O.FREZOT	M.COLIN	
5	30/08/2013	M.DECHERF		
RÉVISION	DATE	RÉDACTION	VÉRIFICATION	DÉCISION

Documentation utilisateur de GIDAF V3

Intégrant :

- Profil DDCSPP
- Module eaux superficielles

DATE	PAGE	REVISION	MODIFICATIONS
21/06/10		1.0	
28/06/10		2.0	Intégration des règles de gestion
12/10/10		3.0	Précisions intégrées suite aux présentations aux DREAL
21/12/10		3.1	Intégration des précisions de Marine Colin (23/11/2010)
22/06/11		3.2a	Intégration des évolutions (Inspection Vétérinaire)
18/01/12	40	3.3	Précisions sur les contrôles externes
30/08/13		3.4	Actualisation relative à GIDAF v4, écrans, modifications de droits et déclarations RDSE
ONT PARTICIPE A L'ELABORATION DE CE DOCUMENT : MARINE COLIN (DGPR)			



Sommaire

1	Objet de ce manuel.....	5
1.1	Conventions.....	5
1.2	Assistance.....	5
2	Présentation et objectifs de GIDAF	6
2.1	Contexte	6
2.2	Les acteurs de GIDAF.....	7
3	Connexion à GIDAF	10
4	Import des établissements et cadres de surveillance	12
5	Création d'un établissement et d'un cadre sous GIDAF.....	14
5.1	Créer l'établissement ou ajouter des paramètres.....	14
5.2	Demander la création d'un compte pour l'établissement nouvellement créé	19
6	Création des comptes pour l'annuaire.....	21
7	Accueil	26
8	Etablissement	27
8.1	Onglet « Situation ».....	27
8.2	Onglet « Identité ».....	28
8.3	Onglet « Correspondance »	29
8.3.1	Correspondance : Eaux superficielles	30
8.4	Onglet « Cadre de surveillance »	31
8.5	Onglet « Structure de surveillance »	32
8.5.1	Point de surveillance	33
8.5.2	Paramètre de surveillance.....	34
9	Déclaration	35
9.1	Les déclarations pour la thématique « Eaux de surface »	36
9.1.1	Déclaration en ligne	36
9.1.1.1	Déclaration en ligne – Auto surveillance	37
9.1.1.2	Déclaration en ligne – RSDE	39
9.1.1.3	Déclaration en ligne - Contrôle externe de recalage	40
9.1.1.4	Déclaration en ligne - Contrôle inopiné	41
9.1.2	Déclarer sous format Excel ou EDILABO.....	43
9.1.2.1	Déclaration au format Excel (autosurveillance, contrôles externes de recalage et contrôles inopinés)	43
9.1.2.2	Déclaration RSDE au format EDILABO	44
9.1.2.2.1	EDILABO avec fichier de commande	44
9.1.2.2.2	Déclaration EDILABO sans fichier de commande	46
9.2	Les contrôles de cohérence sur les déclarations.....	48
10	Restitution et exploitation	50
10.1	La restitution et l'exploitation des données pour les services de l'inspection et les agences de l'eau	50
10.2	La restitution et l'exploitation des données pour l'ensemble des profils.....	53
10.2.1	Restitutions périodiques	53
10.2.2	Le bilan réglementaire.....	55
10.2.3	Bilan des incohérences de codes Siret.....	55
11	L'Export pour les agences et les services de l'inspection	56
11.1	Export « Agrégation totale des données ».....	56
11.2	Export « Flux Polluant »	57
12	Relances	58
13	Annexe 1 : fichier de commande EDILABO	59
14	Annexe 2 : fichier de résultat EDILABO.....	61

Abréviations et mots-clés

AMO : assistance à maîtrise d'ouvrage.

ADES : portail national du SIE d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines (<http://www.ades.eaufrance.fr/>).

AE : Agences de l'eau (<http://www.lesagencesdeleau.fr/>).

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (<http://www.brgm.fr>).

BSS : Banque du Sous-Sol (<http://www.brgm.fr>). C'est la banque nationale publique de données du sous-sol dont la gestion est confiée au BRGM et accessible via le portail Internet du BRGM.

DDCSPP : agents exerçant des missions d'inspection des installations classées au sein des directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations ou au sein des directions départementales de la protection des populations. Le profil correspondant aux agents DDCSPP correspond à l'ancien profil des services vétérinaires 'DDSV'.

MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>).

BATCH : Traitements automatiques : il s'agit d'opérations automatisées déclenchées soit à la demande, soit automatiquement.

PARAMETRE : Substance ou caractéristique quelconque mesurable. On distingue les paramètres à une seule grandeur (caractéristiques mesurables) ou à plusieurs grandeurs (substances). On distingue également les paramètres selon un support (eau, boues...), une fraction (<2mm...) et un milieu (eau, air, sol).

FLUX ET MASSE : Le flux exprime la quantité de substance rejetée par unité de temps. Si l'unité de temps correspond à la période de l'agrégation, la valeur du flux est identique à la valeur de la masse. Les valeurs stockées seront des flux mais elles seront présentées avec l'unité de temps de la période d'agrégation.

1 Objet de ce manuel

Ce document décrit le mode opératoire pour chacun des profils d'utilisateurs de GIDAF. Il peut en être fait des extractions souhaitées en fonction des besoins, qu'ils soient de l'ordre de la formation, de l'information ou du support.

1.1 Conventions

Les noms de chapitre, de section ou de zone de saisie apparaissent entre guillemets.



Ce pictogramme identifie des remarques utiles mais sans incidence sur le cours des instructions exposées.



Ce pictogramme identifie des informations à lire et/ou à exécuter **impérativement** qui peuvent influencer le cours des instructions suivantes.



Ce pictogramme identifie un renvoi vers un chapitre, une partie ou une page où est décrite la suite des instructions.

1.2 Assistance

En cas de problème dans l'exécution des instructions exposées dans ce manuel, vous avez la possibilité de contacter l'assistance aux utilisateurs à l'adresse suivante :

Support-gidaf@brgm.fr

2 Présentation et objectifs de GIDAF

2.1 Contexte

La réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement soumet certains exploitants à une auto surveillance des émissions dans l'eau au regard des caractéristiques de leurs rejets et notamment des flux émis dans l'environnement.

Cette démarche a pour objectif premier de responsabiliser l'exploitant sur le bon fonctionnement des équipements épuratoires mis en œuvre pour respecter les valeurs limites d'émissions imposées.

Cette auto surveillance est transmise régulièrement à l'inspection des installations classées pour qu'elle exerce son action régalienne.

Parallèlement, en ce qui concerne les rejets, certains exploitants doivent également transmettre ces résultats à l'agence de l'eau dont ils dépendent, pour le calcul de la redevance.

Les vecteurs de transmissions des données d'auto surveillance à l'inspection et à l'agence sont actuellement très divers entre les établissements concernés. Cette situation rend souvent difficile l'exploitation de ces données tant pour les émetteurs que pour la DREAL ou l'agence de l'eau.

L'application permettant la Gestion Informatisée des Données d'Auto surveillance Fréquentes appelée GIDAF a été pilotée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et les Directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement de plusieurs départements de ce bassin.

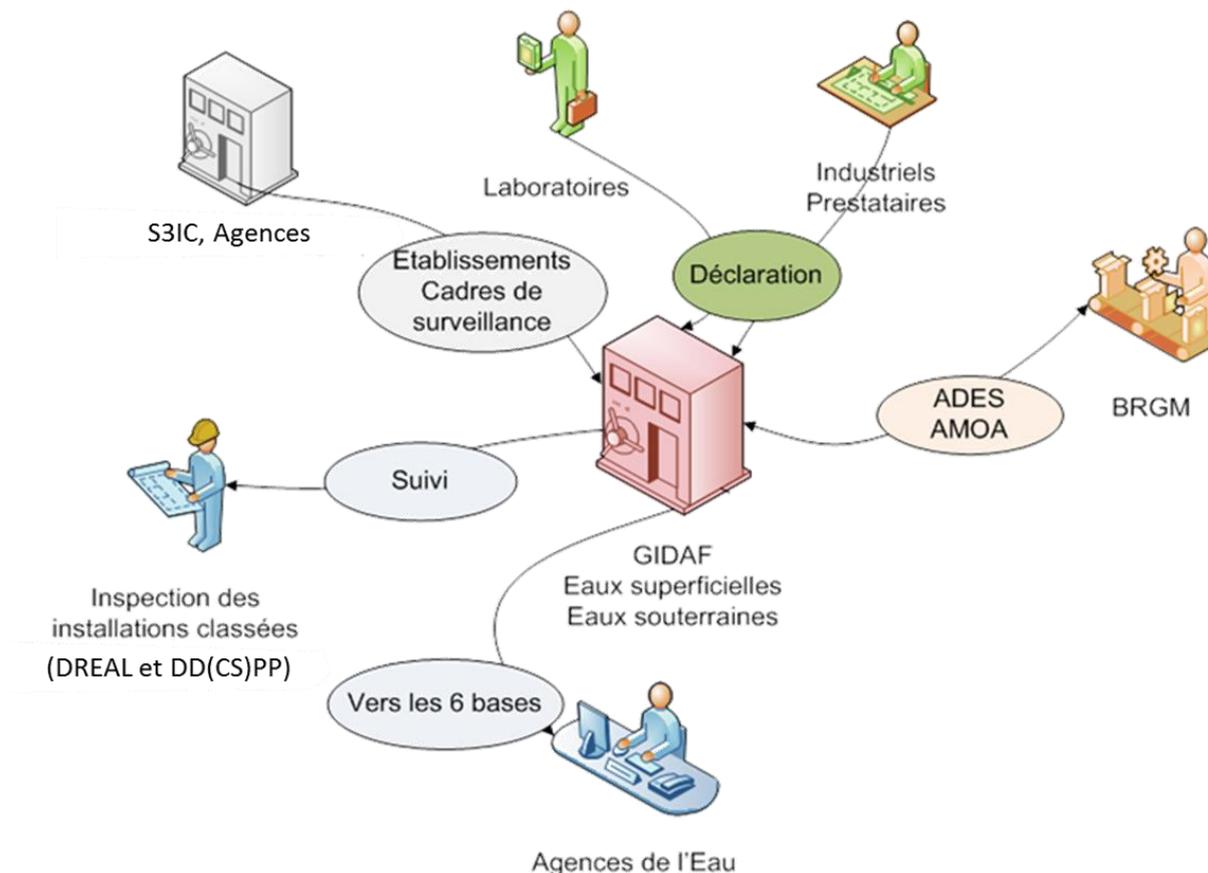
GIDAF, au-delà de l'uniformisation de transmission des données, a plusieurs objectifs :

- éviter aux exploitants la transmission des données à plusieurs instances en parallèle comme pratiqué actuellement ;
- permettre à l'exploitant de détecter rapidement les écarts par rapport aux valeurs limites d'émissions imposées ;
- mettre à disposition de l'exploitant des systèmes d'exploitation des données d'auto surveillance (moyennes, graphiques, évolutions, etc.) ;
- de faciliter la bancarisation dans ADES des données relatives à la qualité des eaux souterraines.

et bien sûr, permettre à l'inspection des installations classées de :

- vérifier le respect des dispositions réglementaires ;
- améliorer le contrôle qualité sur les données transmises ;
- réaliser des analyses ciblées (par secteur, par paramètre, par cours d'eau, par bassin versant, etc.) ;

2.2 Les acteurs de GIDAF



Les **Industriels** exploitent les Installations classées, ils déclarent et valident leurs déclarations.

Leurs **Prestataires** sont leurs éventuels sous-traitants pouvant saisir les analyses, mais ne pouvant pas les valider.

Les **laboratoires**, mandatés par l'Inspection, peuvent effectuer des contrôles, les saisir et valider dans GIDAF.

L'Inspection des Installations classées traite et exploite les informations.

Les **Agences de l'Eau** exploitent une partie des informations.

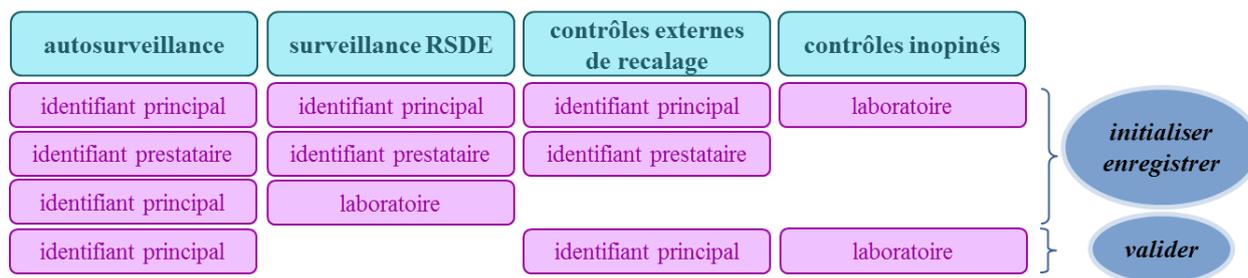
Les informations concernant les établissements et leur cadre de surveillance proviennent de **GIDIC/SIIC**, et dans certains cas des Agences de l'Eau.

Le **BRGM** est assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMOA) du MEDDE. Il héberge le système d'information GIDAF, et est en charge de son support (à l'adresse support-gidaf@brgm.fr).

Les profils de l'application en découlant sont les suivants :

Profil	Description
AGENCE	Responsable des contextes d'auto surveillance. Cet acteur, présent en agence de l'eau, administre les données contextuelles d'auto surveillance spécifiques à l'agence. Il n'effectue aucun contrôle sur les données transmises au système. Il effectue la gestion des commandes fournies aux laboratoires. Il peut compléter le cadre réglementaire pour certains industriels
COR-INSPECTION	Profil administrateur régional propre aux services de l'INSPECTION. Cet acteur gère notamment les habilitations des utilisateurs au sein de sa DREAL. Cet acteur seul peut faire un import unitaire de cadre de surveillance. Les acteurs INSPECTION ne le peuvent pas.
INSPECTION	Inspecteur DREAL ou DDCSPP: responsable des informations structurelles des données d'autos surveillance. Cet acteur est responsable de la saisie des cadres de surveillance. Il est destinataire des déclarations validées par les exploitants et des relances aux industriels en retard de transmission des données
PRD-INDUSTRIEL (identifiant principal)	Industriels : Cet acteur est responsable de la production des données d'auto surveillance et de la transmission aux services de l'inspection.
PRD-LABORATOIRE (laboratoire)	Laboratoires mandatés par l'Agence ou par les services de l'inspection : Cet acteur est responsable de la production des données relatives à un contrôle externe des rejets. Lors d'un contrôle demandé par les services de l'inspection ou l'Agence, cet acteur doit pouvoir saisir des résultats d'analyse sans envoi préalable de la matrice par l'inspection. Seul cet acteur a le pouvoir de validation des contrôles inopinés.
PRD-PRESTATAIRE (identifiant prestataire)	Prestataires d'un industriel : Cet acteur, délégué par l'exploitant, est responsable de la production des données d'auto surveillance. Cet acteur n'est pas autorisé à valider une déclaration ou à demander son invalidation. Il peut initialiser des déclarations RSDE et d'autosurveillance, et peut importer les données d'autosurveillance. C'est l'industriel qui le mandate, qui lui met à disposition les identifiants.
LECTEUR	Cet acteur a accès en lecture seule à l'ensemble des informations de la base GIDAF. Il peut donc être utilisé pour donner des droits à un inspecteur sans renseigner le code service.
DD(CS)PP	Ce profil concernant les DD(CS)PP est un profil INSPECTION, avec en outre les droits de création d'un établissement et d'un cadre de surveillance sous GIDAF (similaire en cela au profil AGENCE)

Le schéma suivant montre selon le type de déclaration, les acteurs pouvant mener des actions :



Dans le schéma ci-dessus, le type de déclaration « Autosurveillance » concerne les thématiques eaux superficielles, les déclarations « surveillance RSDE » et « contrôles externes de recalage » et « contrôles inopinés » étant spécifiques au module eaux superficielles.

3 Connexion à GIDAF

(tous)

Pour accéder à cette application en ligne, l'adresse est la suivante :

<https://gidaf.developpement-durable.gouv.fr>



Un identifiant/mot de passe est nécessaire pour se connecter à GIDAF, quel que soit le profil de l'utilisateur. L'identifiant est communiqué par l'Inspection des Installations Classées au niveau régional ou l'Agence pour les industriels et leurs prestataires. Pour les laboratoires, les codes d'accès sont gérés au niveau national et délivrés sur demande auprès de Marine COLIN de la DGPR (marine.colin@developpement-durable.gouv.fr).



Le compte n'existe proprement que si le compte existe dans l'annuaire (transmis par l'inspection) ET si l'établissement a bien été importé de GIDIC dans GIDAF.

En cas de problème pour s'identifier, le lien « Impossible d'accéder à mon compte » renvoie vers l'adresse du support de GIDAF à contacter quelle que soit la nature du problème : support-gidaf@brgm.fr

A l'issue d'une première connexion l'industriel se voit demander les renseignements complémentaires suivant :

- Code SIRET (obligatoire),
- Code NAF (facultatif),
- Adresse courriel du correspondant à l'inspection (facultatif à cet instant, mais indispensable par la suite).



Validation	
Numéro SIRET :	<input type="text" value="12345678912345"/>
Code NAF :	<input type="text" value="aaa"/>
Adresse email du référent :	<input type="text" value="gidaf.dirre-lorraine@industrie.gouv.fr"/>

Après validation de la page courante, si le numéro SIRET existe déjà dans la base de données pour un autre établissement, un message d'information s'affiche à l'écran, invitant l'utilisateur à contacter son correspondant INSPECTION pour vérifier les raisons de la présence de doublons dans le système.

4 Import des établissements et cadres de surveillance

(COR-INSPECTION et INSPECTION seulement)

Ces opérations seront effectuées par le correspondant régional GIDAF au sein de l'inspection et des agences de bassin.

Les établissements (et leur cadre de surveillance) sont importés dans GIDAF par un moteur journalier ou hebdomadaire selon son paramétrage.

Il est possible pour un Inspecteur ou à un correspondant de l'Inspection d'importer manuellement le fichier contenant le cadre de surveillance d'un établissement. Ce fichier est au format XML, et contient toutes les informations relatives à l'établissement, ainsi que les cadres de surveillance.

```
- <ETABLISSEMENTS NB_ETABLISSEMENTS="1" DATE_EXPORT="20/05/2010 09:52:14" VERSION_GIDIC="1.7.6" CODE_REGION="S"
  MEL_REGION_GIDAF="gidaf.drire-alsace@industrie.gouv.fr">
- <ETABLISSEMENT>
  <ETAT>A_TRAITER</ETAT>
  <NUMERO_GIDIC>8888.00001</NUMERO_GIDIC>
  <CODE_SERVICE>SER</CODE_SERVICE>
  <LIBELLE_SERVICE>Sub SER</LIBELLE_SERVICE>
  <RAISON_SOCIALE>TUTORIEL INDUSTRIEL</RAISON_SOCIALE>
  <NOM_USUEL>TUTORIEL INDUSTRIEL</NOM_USUEL>
  <ADRESSE>Port du Rhin</ADRESSE>
  <COMPL_ADRESSE>B.P. C</COMPL_ADRESSE>
  <CODEPOSTAL>67630</CODEPOSTAL>
  <COMMUNE>Lauterbourg</COMMUNE>
  <COMMUNE_INSEE>67261</COMMUNE_INSEE>
  <LAMBERT_X>1028863</LAMBERT_X>
  <LAMBERT_Y>2456181</LAMBERT_Y>
  <PRECISION_LAMBERT>2</PRECISION_LAMBERT>
  <ACTIVITE_PRINCIPALE>D</ACTIVITE_PRINCIPALE>
  <ETAT_ACTIVITE>F</ETAT_ACTIVITE>
  <SIRET>55201279100026</SIRET>
  <EMAIL_INSP_REF>o.frezot@brgm.fr</EMAIL_INSP_REF>
  <EMAIL_INSP_SEC>o.frezot@brgm.fr</EMAIL_INSP_SEC>
  <EMAIL_INSP_ANNEXE>o.frezot@brgm.fr</EMAIL_INSP_ANNEXE>
- <CADRES NB_CADRES="1">
- <CADRE_SURVEILLANCE>
  <NUMERO_CADRE>888880</NUMERO_CADRE>
  <LIBELLE_CADRE>AP codificatif</LIBELLE_CADRE>
  <DATE_OUVERTURE>09/07/2007</DATE_OUVERTURE>
  <DATE_FERMETURE />
  <EN_VIGUEUR>1</EN_VIGUEUR>
```

Le cadre de surveillance de cet établissement provient obligatoirement de GIDIC/S3IC (à l'exception des établissements importés par les Agences) et est importé via le menu « Etablissement/Importer ».



En date de la rédaction de cette version du présent document, cette fonctionnalité est disponible pour la thématique des eaux superficielles.



Pourquoi puis-je retrouver un point de surveillance dans GIDAF alors qu'il n'existe plus dans S3IC ?

Si un point de surveillance possède des paramètres suivis ayant des éléments de mesure déjà saisis, le point de surveillance n'est pas modifié dans GIDAF, même si ce dernier n'existe plus dans GIDIC.

5 Création d'un établissement et d'un cadre sous GIDAF (AGENCE et DD(CS)PP seulement)

Les deux profils Agence et DD(CS)PP permettent de créer directement sous GIDAF des établissements et des cadres de surveillance.

Les comptes AGENCE sont délivrés par le correspondant Agence de l'Eau du Bassin, et les profils DD(CS)PP sont délivrés par Mélanie Audois (MEDDE/DGPR).

Le profil DD(CS)PP est similaire au profil INSPECTION, avec en outre la possibilité de créer un établissement de la manière détaillée dans ce chapitre.

5.1 Créer l'établissement ou ajouter des paramètres

Une fois identifié avec un compte DD(CS)PP, le message suivant apparaît, donnant les droits 'DD(CS)PP' à l'utilisateur :

Bienvenue dans l'application (GIDAF) destinée à recueillir les résultats des analyses réalisées sur les rejets des établissements industriels soumis à autosurveillance

Bienvenu(e) **ddsvv31**.

Vous êtes connecté(e) en tant que profil **DDSV**.

Vous êtes rattaché(e) à la région 22 : **PICARDIE**.

Vous êtes rattaché(e) au service : **Sub. 4 Aisne**.

Etablissements avec déclarations effectuées au cours des 30 derniers jours

Numéro Gidic	Numéro agence	Raison Sociale	Région	Service	Statut de la déclaration	Date de déclaration	Date de la transmission à l'inspection
--------------	---------------	----------------	--------	---------	--------------------------	---------------------	--

[Afficher Tableau](#)

Nombre d'établissements avec cadre GIDAF : 6

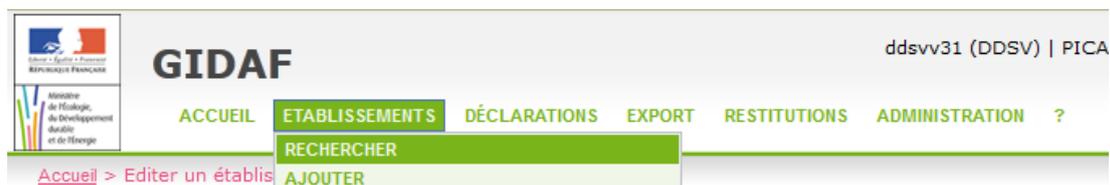
Nombre d'établissements pouvant faire une déclaration dans GIDAF : 6

Les menus suivants sont à votre disposition :

- **Etablissements** : fonctionnalités permettant de définir les correspondants en charge de l'autosurveillance et de consulter les données réglementaires de l'établissement.
- **Déclarations** : permet de déclarer les rejets ou de consulter les déclarations de l'établissement.
- **Restitutions** : fonctionnalités permettant une exploitation des données.

Besoin d'aide : consulter l'aide en ligne ou contacter l'inspection ou l'agence à l'aide de la fiche établissement, onglet "correspondance".

Pour créer un établissement il faut utiliser la barre de menu :



Il faut alors remplir les champs indispensables pour décrire l'établissement dans les rubriques suivantes :

Situation	Identité	Correspondance	Cadre de Surveillance
Etablissement			
Numéro GIDIC : <input type="text"/>			
Code Service : * <input type="text" value="Sub.02-4 : Sub. 4 Aisne"/>			
Raison sociale : * <input type="text"/>			
Nom usuel : <input type="text"/>			
Adresse : <input type="text"/>			
Région : <input type="text" value="PICARDIE"/>			
Département : * <input type="text" value="Sélectionnez un département"/>			
Commune : * <input type="text"/>			
Code Postal : * <input type="text"/>			
Lambert 2 : <input type="text"/>			
Précision Lambert : <input type="text" value="Centroïde commune"/>			
Etat de l'activité : * <input type="text" value="En fonctionnement"/>			
Activité principale : <input type="text" value="A : Agriculture et forêts"/>			
Numéro SIRET : <input type="text"/>			
Code NAF : <input type="text"/>			
<input type="button" value="Enregistrer"/> <input type="button" value="Réinitialiser"/> <input type="button" value="Supprimer"/> <input type="button" value="Annuler"/>			



NB : le code inspection doit être de la forme 1234.56789 – il sera l'identifiant du compte à créer ensuite. Tous les champs dotés d'une étoile rouge sont obligatoires. De plus le numéro SIRET et code NAF sont aussi nécessaires. Il faut donc aussi renseigner ces deux champs. Une fois les informations renseignées, il faut 'Enregistrer'.

L'écran suivant, accessible depuis le menu « Etablissement/Rechercher » (puis saisie de critères de recherche), fait alors la synthèse des informations. GIDAF permet de visualiser qu'il reste les informations sur l'identité et sur le cadre de surveillance à saisir. En effet, si tous les champs ont bien été saisis, et les données 'Enregistrées', la rubrique « Situation » affiche le statut de l'identité comme « Complet ». Dans le cas contraire il faut revenir sur la rubrique 'Identité' pour compléter les champs, incluant SIRET et NAF.

Accueil > Recherche > Résultats > Editer un établissement > Résultats > Recherche > Résultats > Editer un établissement

Permet de consulter les données d'un établissement.

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel : [AG](#)
- Adresse : 802
- Commune : 840
- Numéro GIDIC / Agence : / 06

Situation | Identité | Correspondance | Cadre de Surveillance | Structure de Surveillance - Eaux de Surface

Informations générales

- Raison sociale : AG
- Nom usuel : AG
- Adresse : 802
- Complément d'adresse :
- Ville : 840
- Numéro GIDIC :
- Numéro Agence : 06

Situation établissement

- Identité : **Complet**
- Cadre de Surveillance : **Incomplet**

Situation établissement : Eaux Superficielles

- Correspondance : **Incomplet**
- Structure de Surveillance : **Incomplet**

Restitutions établissement

- Restitution totale : [SyntheseEtablissement_9685.xls](#)
- Déclarations sur l'année : Aucune

La rubrique « Correspondance » est aussi obligatoire. L'inspection doit y saisir au moins une adresse mail, à laquelle seront notifiées les transmissions de déclarations. Il faut ensuite « Enregistrer ».

Situation | Identité | **Correspondance** | Cadre de Surveillance | Structure de Surveillance - Eaux de Surface

Correspondance : Eaux Superficielles

Etablissement

Mél. du référent :

Mél. secondaire :

Mél. annexe :

[Contacter l'établissement](#)

Inspection

Mél. du référent :

Mél. secondaire :

Mél. annexe:

[Contacter l'inspection](#)

Agence de l'eau

Mél. du référent :

Mél. secondaire :

Mél. annexe:

[Contacter l'agence de l'eau](#)

Enfin, l'inspection doit saisir le cadre de surveillance, à l'aide de la rubrique suivante et du bouton « Ajouter un cadre de surveillance » :

Une fois le point de surveillance « Enregistré » on peut lui « Ajouter un paramètre de suivi » :

The screenshot shows the 'Structure de Surveillance - Eaux de Surface' interface. On the left, a box labeled 'Structure de Surveillance' contains 'point 1' and a green button 'Ajouter un Point de Surveillance'. The main area is titled 'Données du Point de Surveillance' and contains the following fields:

- Nom du point de surveillance : *point 1
- Type : Entrée traitement
- Cadre réglementaire : AM 02/02/1998 - Cadre Général
- Point suivi par : Inspection Agence
- Suivi Régulier des Rejets :
- Numéro du Point Agence : [input field]
- Rattaché à un point de rejet :
- Ordre d'affichage : 1

At the bottom, there are buttons: 'Enregistrer', 'Supprimer', 'Réinitialiser', 'Ajouter un paramètre de suivi', 'Ajouter des paramètres en masse', and 'Fusionner avec un autre point'.

Le paramètre doit alors être renseigné, puis les informations « Enregistrées »

The screenshot shows the 'Données du Paramètre Suivi' interface. On the left, the same 'Structure de Surveillance' box is visible. The main area is titled 'Données du Paramètre Suivi' and contains the following fields:

- Famille : * Grandeur
- Paramètre : * Potentiel en Hydrogène (pH)
- Unité : * unité pH
- Norme des analyses : [input field]
- Suivi RSDE :
- Ordre d'affichage : 1
- Suivi par l'Inspection
 - Fréquence des analyses : Mensuelle
 - Fréquence de transmission : Mensuelle
 - Type de surveillance : Non renseigné
 - Suivi saisonnier :
 - Début de la saison : Non Renseigné | 2007
 - Fin de la saison : Non Renseigné | 2007
 - Nb annuel de contrôles externes : 0
 - Suivi du rendement :
- Suivi par l'Agence

At the bottom, there are buttons: 'Enregistrer', 'Supprimer', 'Réinitialiser', 'Précédent', and 'Suivant'.

Une fois le paramètre enregistré il est possible de lui ajouter des données réglementaires, selon ce que l'arrêté précise. Il faut alors cliquer sur « Enregistrer ».

Sélectionnez un cadre de surveillance : 11553 - cadre test DDCSPP Cadre en vigueur - 01/09/2013 .

Structure de Surveillance

- point 1
 - pH

Ajouter un Point de Surveillance

Données du Paramètre Suivi

Famille : * Grandeur

Paramètre : * Potentiel en Hydrogène (pH)

Unité : * unité pH

Norme des analyses :

Suivi RSDE :

Ordre d'affichage : 1

Suivi par l'Inspection

Fréquence des analyses : Mensuelle

Fréquence de transmission : Mensuelle

Type de surveillance : Non renseigné

Suivi saisonnier :

Nb annuel de contrôles externes : 0

Suivi du rendement :

Données réglementaires :

Type	Valeur	Période d'analyse	Valeur surveillée	Période glissée	Valeur limite	Unité
Maximum		Journalière	Valeur	<input type="checkbox"/>	12,000	unité pH
Minimum		Journalière	Valeur	<input type="checkbox"/>	5	unité pH

Ajouter Données Réglementaire

Suivi par l'Agence

Enregistrer Supprimer Réinitialiser

La procédure d'ajout de paramètre peut être répétée jusqu'à ce que l'arrêté soit complètement décrit sous GIDAF.

De même la procédure d'ajout de points de surveillance peut être répétée.

5.2 Demander la création d'un compte pour l'établissement nouvellement créé

Le BRGM est opérateur pour l'animation de GIDAF. Il revient donc au BRGM de créer les comptes pour identification des Installations classées dont le cadre vient d'être saisi sous GIDAF.

Il suffit alors à l'Inspection de transmettre à l'adresse support-gidaf@brgm.fr:

- la liste des identifiants,
- la liste des mots de passe (alphanumériques, 5 à 7 caractères maximum)
- le code région (cf. tableaux pages 23 et 25)
- le code bassin (cf. tableaux pages 23 et 25)
- le code service correspondant à celui de l'Inspecteur assurant le suivi.

Le BRGM assurera alors la création des comptes et en notifiera l'Inspection pour les avertir que tout est prêt pour l'autosurveillance des établissements relevant des DD(CS)PP.

Connexion

Nom d'utilisateur 1234.56789

Mot de passe ●●●●●●

Connexion Annuler

A la première connexion l'industriel se verra demander l'adresse mail de référence.

Validation	
Numéro SIRET :	<input type="text" value="38198492100019"/>
Code NAF :	<input type="text" value="12345"/>
Adresse email du référent :	<input type="text" value="monadresseIndustriel@etab.fr"/>

Une fois cette valeur renseignée, l'Industriel peut effectuer une déclaration :

The screenshot shows the GIDAF web application interface. At the top left is the logo of the French Republic and the Ministry of Ecology, Development and Energy. The main header features the GIDAF logo and a navigation menu with tabs for ACCUEIL, ETABLISSEMENTS, DÉCLARATIONS (highlighted), and RESTITUTIONS. Below the menu, there are three buttons: RECHERCHER, INITIALISER, and IMPORTER. A breadcrumb trail reads 'Accueil > Initialiser une déclaration'. The main content area is divided into two sections: 'Etablissement' and 'Déclaration'. The 'Etablissement' section contains input fields for 'Numéro GIDIC' (value: 1234.56789) and 'Numéro agence', with a 'Rechercher' button below. The 'Déclaration' section contains input fields for 'Raison sociale' (value: AR), 'Nom usuel' (value: AR), 'Commune' (value: 02), 'Catégorie' (dropdown menu with 'Autosurveillance eaux superficielles' selected), 'Mois de déclaration' (dropdown menu with 'Mars' selected), and 'Année de déclaration' (dropdown menu with '2013' selected). At the bottom of the 'Déclaration' section are three buttons: 'Déclarer en ligne', 'Déclarer sous Excel', and 'Déclarer EDLABO'.

6 Création des comptes pour l'annuaire (COR_INSPECTION et AGENCE seulement)

Ces opérations seront effectuées par le correspondant régional GIDAF au sein de l'inspection et des agences de bassin.

La création peut se faire de deux manières :

- Par la création d'un compte sous l'outil d'Administration de GIDAF (« Administration/Gestion des utilisateurs »)

Identifiant	Nom	Prénom	Groupe	Bassin	Région	Service	Actif
0000	tt						<input type="checkbox"/>
0072.00	QUAR		PRD-LABORATOIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.00	ROY s		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.00	GUILLO		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.00	CARRI		PRD-LABORATOIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	RIBOU		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	SIGAP		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	MORE		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	BTS IN		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	BELLA		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	WOLSI		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	LOCA		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	CARRI		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	CARRI		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	LAFAR		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	ROY s		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	MORE		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0072.01	MIGEO		PRD-PRESTATAIRE				<input checked="" type="checkbox"/>
0079.01	POCHE		PRD-PRESTATAIRE				<input type="checkbox"/>

Le bouton « Ajouter » (en bas de page) permet de créer un nouveau compte dans l'annuaire. Le formulaire suivant apparaît alors en haut à droite de la page.

Utilisateur

Identifiant : *

Nom : *

Prénom :

Mot de passe : *

Confirmation : *

Groupe utilisateur : COR_INSPECTION

Service : Aucun

Compte actif :

Enregistrer Supprimer Réinitialiser



Ce moyen est approprié pour l'ajout d'inspecteurs ou de lecteurs. En revanche, l'ajout de compte pour les industriels nécessite qu'il existe un cadre de surveillance. Il faut donc privilégier l'import en masse depuis S3IC pour ces utilisateurs, en créant un annuaire dont le fichier vierge est disponible sous ICAR.

- Par l'import en masse sous l'annuaire de l'application. Le correspondant Agence ou Inspection communique au BRGM, via l'adresse support-gidaf@brgm.fr les informations relatives à chaque compte, comme suit :

1	réaliser une extraction S3IC « Informations générales de l'établissement »		établissements avec les critères: "en fonctionnement" "indicateur autosurveillance rejets aqueux"
2	construire l'annuaire des industriels		
	Obligatoire (Sauf si code inspection saisi)	n° agence	n° agence au format xx.yyyyyyy avec xx le code sandre du bassin (cf. onglets référentiels)
	Obligatoire (Sauf si n° agence saisi)	code inspection	code inspection au format xxxx.yyyyy
		libellé bassin	libellé SANDRE du bassin administratif
		libellé région	libellé de la région
		identifiant principal exploitant	identique au code inspection au format xxxx.yyyyy (si pas de code inspection, identique au n° agence)
		nom usuel de l'établissement	idem à S3IC
		mot de passe exploitant	libre sur 6 caractères (proposition de mettre le même que pour GEREPI)
		groupe utilisateur identifiant principal	pour tous les profils principaux, mettre PRD-INDUSTRIEL
		service	code service de S3IC. Doit être identique pour le prestataire et l'industriel correspondant. <u>Il doit être en phase avec le code service de l'inspecteur en charge du suivi.</u>
		code région	code région de S3IC
		code bassin	code SANDRE du bassin d'implantation de l'établissement
		identifiant secondaire exploitant	code inspection suffixe par .pre
		mot de passe identifiant secondaire	libre sur 6 caractères (proposition de mettre le même que GEREPI mais écrit à l'envers)
		groupe utilisateur identifiant secondaire	pour tous les identifiants secondaires, mettre PRD-PRESTATAIRE
		+ tous les éléments permettant d'identifier l'établissement	

3	construire l'annuaire des utilisateurs au sein de l'inspection		
		libellé bassin	à laisser vide pour les inspecteurs
		libellé région	libellé région
		identifiant	libre
		Nom	libre
		Prénom	libre
		mot de passe	libre sur 6 caractères alphanumériques
		groupe utilisateur	pour les inspecteurs: INSPECTION ; pour le responsable régional: COR-INSPECTION; pour tous les autres: LECTEUR
		service	pour les inspecteurs: code service S3IC; pour tous les autres: laisser vide. <u>Le code service S3IC doit être en phase avec le code service des industriels suivis par l'inspecteur.</u>
		Code bassin	à laisser vide pour les inspecteurs, le responsable régional et le lecteur au sein de l'inspection
		Code région	code région de S3IC (cf. onglet référentiels)
4	construire l'annuaire des utilisateurs AGENCE		
		libellé bassin	libellé SANDRE du bassin administratif
		Code bassin	code SANDRE du bassin sur deux chiffres
		libellé région	AUCUNE pour tous
		Code région	vide pour tous
		identifiant	libre
		Nom	libre
		Prénom	libre
		mot de passe	libre sur 6 caractères alphanumériques
		groupe utilisateur	AGENCE ou LECTEUR
		service	à laisser vide



Il est indispensable que figure le code inspection ou le code AGENCE. La présence d'au moins un des deux est obligatoire, celle des deux est possible.



Il est important que la coche S3IC "autosurveillance eau" et le champ "établissement en fonctionnement" soient à jour. Ensuite, les informations relatives à ces établissements peuvent être exportées via l'extraction disponible dans S3IC « informations générales des établissements ». Ce document peut ensuite être complété avec les mots de passe GEREP.



Pour les industriels, le code bassin n'est pas indispensable pour un établissement suivi par l'inspection. Les codes des différents bassins sont donnés ci-dessous et figurent dans le fichier vierge de l'annuaire, dans l'onglet « référentiels ». Chaque commune est rattachée à un bassin.



Pour les industriels chaque exploitant se verra attribuer deux identifiants. Un principal qui permet d'enregistrer et de valider des données. Un secondaire qui ne permet que de saisir et d'enregistrer, à destination des prestataires (PRD-PRESTATAIRE).

Pour le secondaire, il est demandé d'utiliser le code inspection suffixé par .pre.

Les codes des régions et des bassins ne sont pas les mêmes sous GIDAF que sous S3IC. Les correspondances suivent :

- **Régions :**

Code Région GIDAF	Libellé Région	COD_REG_S3IC
83	AUVERGNE	F
91	LANGUEDOC-ROUSSILLON	R
93	PROVENCE-ALPES-COTE- D'AZUR	Z
94	CORSE	Y
41	LORRAINE	M
42	ALSACE	S
43	FRANCHE-COMTE	J
52	PAYS-DE-LA-LOIRE	N
53	BRETAGNE	E
54	POITOU-CHARENTE	X
72	AQUITAINE	B
1	GUADELOUPE	U
2	MARTINIQUE	U
3	GUYANE	U
4	REUNION	W
11	ILE-DE-FRANCE	P
21	CHAMPAGNE-ARDENNE	G
22	PICARDIE	A
23	HAUTE-NORMANDIE	H
24	CENTRE	O
25	BASSE-NORMANDIE	C
26	BOURGOGNE	D
31	NORD-PAS-DE-CALAIS	V
73	MIDI-PYRENEES	T
74	LIMOUSIN	K
82	RHONE-ALPES	L

- **Bassins :**

CODE_BASSIN_AGENCE	LIBELLE_BASSIN_AGENCE
01	ARTOIS-PICARDIE
02	RHIN-MEUSE
03	SEINE-NORMANDIE
04	LOIRE-BRETAGNE
05	ADOUR-GARONNE
06	RHONE-MEDITERRANEE
07	GUADELOUPE
08	MARTINIQUE
09	GUYANE
10	REUNION
11	MAYOTTE
12	CORSE



La connexion des industriels ne sera possible que si le cadre de surveillance est importé. La création du compte (annuaire) n'est pas suffisante pour que GIDAF soit utilisable pour l'installation.

7 Accueil

A l'issue de l'identification, la page d'accueil est la suivante :

GIDAF AR SEINE-NORMANDIE (03) | PICARDIE (22) | Sub. 4 Aisne (Sub.02-4) | Déconnexion

ACCUEIL ETABLISSEMENTS DÉCLARATIONS RESTITUTIONS ?

FICHE ÉTABLISSEMENT

Accueil

GESTION INFORMATISÉE DES DONNÉES D'AUTOSURVEILLANCE FRÉQUENTE.

Bienvenue dans l'application (GIDAF) destinée à recueillir les résultats des analyses réalisées sur les rejets des établissements industriels soumis à autosurveillance

Bienvenu(e) **ARKEMA FRANCE**.
 Vous êtes connecté(e) en tant que profil **PRD-INDUSTRIEL**.
 Vous êtes rattaché(e) au bassin 03 : **SEINE-NORMANDIE**.
 Vous êtes rattaché(e) à la région 22 : **PICARDIE**.
 Vous êtes rattaché(e) au service : **Sub. 4 Aisne**.

Déclarations non transmises

Date de la déclaration	Type déclaration	Etat déclaration	Action
Afficher Tableau			

Déclarations effectuées au cours des 30 derniers jours

Date de transmission de la déclaration	Type déclaration	Etat déclaration
Afficher Tableau		

Les menus suivants sont à votre disposition :

- **Etablissements** : fonctionnalités permettant de définir les correspondants en charge de l'autosurveillance et de consulter les données réglementaires de l'établissement.
- **Déclarations** : permet de déclarer les rejets ou de consulter les déclarations de l'établissement.
- **Restitutions** : fonctionnalités permettant une exploitation des données.

Besoin d'aide : consulter l'aide en ligne ou contacter l'inspection ou l'agence à l'aide de la fiche établissement, onglet "correspondance".

Support BRGM
revision 3346

Un industriel dépend d'un bassin OU d'une région, et d'un service.

Les 3 opérations actives pour l'industriel sont les suivantes :

- **Etablissements** : fonctionnalités permettant de définir les correspondants en charge de l'autosurveillance et de consulter les données réglementaires de l'établissement. ;
- **Déclarations** : permet de déclarer les rejets ou le suivi du milieu eaux superficielles, ou de consulter les déclarations de l'établissement ;
- **Restitutions** : fonctionnalités permettant une exploitation des données.

8 Etablissement

Le Module Etablissements permet de gérer les données de référence des établissements. Les opérations disponibles sont les suivantes :

- Rechercher des établissements ;
- Visualiser et gérer les données des établissements :
 - Situation d'un établissement (synthèse des informations à jour pour l'établissement courant) ;
 - Identité d'un établissement (informations administratives) ;
 - Informations de correspondance (adresses mél).
- Cadres de surveillance :
 - Gérer les cadres de surveillance d'un établissement ;
 - Créer un cadre de surveillance à partir d'un cadre existant ;
 - Structure de surveillance (points de surveillances, paramètres et données règlementaires associées).
- Ajouter un établissement pour les profils Agence et DDCSPP.

Accessible par le menu « Etablissement/fiche établissement » la page relative à l'établissement se décompose en plusieurs onglets.

8.1 Onglet « Situation »

Dans l'onglet « Situation » se trouvent toutes les informations générales relatives à l'entreprise, et surtout la situation de l'établissement.



L'état « Complet » doit obligatoirement marquer les rubriques « Etablissement », et le cas échéant « Eaux superficielles ». Dans le cas contraire le cadre ou la structure de surveillance sont incomplets et il est inutile de continuer car les valeurs saisies ne pourraient être transmises à l'inspection (le cadre est vert s'il est complet ou rouge s'il est incomplet).



Dans le cas où le cadre ou la structure à utiliser sont incomplets il faut contacter l'inspecteur en charge de l'installation.

The screenshot displays the GIDAF web application interface. At the top, there is a header with the GIDAF logo, navigation links (ACCUEIL, ETABLISSEMENTS, DÉCLARATIONS, EXPORT, RESTITUTIONS, ADMINISTRATION, ?), and user information (FREZOT - COR_INSPECTION (COR-INSPECTION) | Déconnexion). Below the header is a breadcrumb trail: Accueil > Recherche > Résultats > Editer un établissement > Résultats > Editer un établissement > Résultats > Editer un établissement. A notification icon indicates that the user can consult the establishment data.

The main content area is titled 'Synthèse établissement' and contains a list of key information:

- Raison sociale / Nom usuel : 00000test / 00068test NE PAS SUPPRIMER
- Adresse :
- Commune : 68000-COLMAR
- Numéro GIDIC / Agence : 0067.05402 /

Below this summary are several tabs: Situation, Identité, Correspondance, Cadre de Surveillance, and Structure de Surveillance - Eaux de Surface. The 'Identité' tab is selected, showing a detailed view of the establishment's identity information.

The 'Informations générales' section lists:

- Raison sociale : 00000test
- Nom usuel : 00068test NE PAS SUPPRIMER
- Adresse :
- Complément d'adresse :
- Ville : 68000-COLMAR
- Numéro GIDIC : 0067.05402
- Numéro Agence :

The 'Situation établissement' section shows:

- Identité : Incomplet
- Cadre de Surveillance : Complet

The 'Situation établissement : Eaux Superficielles' section shows:

- Correspondance : Incomplet
- Structure de Surveillance : Complet

The 'Restitutions établissement' section shows:

- Restitution totale : [SyntheseEtablissement_10494.xls](#)
- Déclarations sur l'année : Aucune
- Exporter les déclarations sur une année :

At the bottom of the page, the text 'Support BRGM revision 3346' is visible.

8.2 Onglet « Identité »

Dans l'onglet identité se trouvent tous les paramètres importés de GIDIC/S3IC/SIGAL. Les codes SIRET et NAF étant saisis sous GIDAF, eux seuls peuvent être édités et sont donc non grisés:

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel : [0test-GIDAF-Moulinette / 0test-GIDAF-Moulinette](#)
- Adresse : 16 rue du moulin
- Commune : 75013-PARIS
- Numéro GIDIC / Agence : 0065.14217 /

Situation Identité Correspondance Cadre de Surveillance Structure de Surveillance - Eaux de Surface

Etablissement

Numéro GIDIC : 0065.14217

Numéro Agence : *

Code Service : * TEST : Test

Raison sociale : * 0test-GIDAF-Moulinette

Nom usuel : 0test-GIDAF-Moulinette

Adresse : 16 rue du moulin

Région : ILE-DE-FRANCE

Département : * PARIS

Commune : * PARIS

Code Postal : * 75013

Lambert 2 : 601355.0 2425597.0

Précision Lambert : Centroïde commune

Bassin hydro : SEINE-NORMANDIE

District DCE : SEINE

Etat de l'activité : * En fonctionnement

Activité principale : INC : Inconnu

Numéro SIRET :

Code NAF :

Enregistrer Réinitialiser Supprimer

8.3 Onglet « Correspondance »

Dans l'onglet correspondance se trouvent, pour chaque structure, les adresses mail de contact :

Accueil > Recherche > Résultats > Editer un établissement

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel : TEF
- Adresse : 11
- Commune : 02!
- Numéro GIDIC / Agence : 00!

Situation Identité **Correspondance** Cadre de Surveillance Structure de Surveillance - Eaux de Surface

Correspondance : Eaux Superficielles

Etablissement

Mél. du référent :

Mél. secondaire :

Mél. annexe :

[Contacter l'établissement](#)

Inspection

Mél. du référent :

Mél. secondaire :

Mél. annexe :

[Contacter l'inspection](#)

Agence de l'eau

Mél. du référent :

Mél. secondaire :

Mél. annexe :

[Contacter l'agence de l'eau](#)

Enregistrer Réinitialiser

Cet onglet permet de gérer les adresses email des différents acteurs impliqués dans le suivi de l'auto surveillance.



L'adresse « email référent » demandée à la première connexion d'un industriel est reportée dans le pavé « Etablissement ». En effet une seule des 3 adresses du cadre de correspondance est obligatoire.



Dans le cas d'un non-respect des fréquences, un mail est envoyé au référent de l'établissement pour chaque manquement relatif à une fréquence de transmission (au maximum trois mails par établissements lors d'une relance à la fois mensuelle, trimestrielle, et annuelle). Une copie est envoyée au(x) compte(s) inspection et/ou Agence connus.

8.3.1 Correspondance : Eaux superficielles

Chaque acteur « établissement », « Inspection » et « Agence » dispose de trois adresses de correspondance :

- 1 Si l'établissement est géré exclusivement par les services de l'inspection, l'adresse « email du référent Inspection » est automatiquement renseignée par l'adresse saisie dans S3IC par l'inspection ;
- 2 Si l'établissement est géré exclusivement par l'agence de l'eau, l'adresse « email du référent Agence de l'eau » est remplie par l'agence ;

L'onglet « Correspondance : Eaux superficielles » d'un établissement est considéré comme « Complet » si et seulement si l'établissement dispose :

- D'au moins une adresse référent établissement ;
- D'au moins une adresse référent INSPECTION s'il s'agit d'un établissement S3IC (code inspection non vide) ;
- D'au moins une adresse référent Agence s'il s'agit d'un établissement Agence (numéro Agence non vide).

Dans le cas contraire la correspondance est marquée « Incomplet » dans l'onglet « Situation » et aucune saisie de déclarations d'auto surveillance n'est autorisée.

Le référent de l'inspection est le seul à recevoir les mails de validation. Les trois adresses de l'inspection sont destinataires des mails de relance.

La saisie d'un email référent INSPECTION est obligatoire si l'établissement dispose d'un point de surveillance avec au moins un paramètre suivi par l'inspection.

La saisie d'un email référent Agence de l'Eau est obligatoire si l'établissement dispose d'un point de surveillance avec au moins un paramètre suivi par l'Agence.



Si une des règles indiquées ci-dessus n'est pas respectée, alors la situation de la correspondance est affichée comme incomplète.

8.4 Onglet « Cadre de surveillance »

L'onglet Cadre de surveillance est le reflet de l'arrêté préfectoral.



Seul le profil agence a la possibilité de modifier le libellé du cadre ainsi que la date d'ouverture. Si l'inspection souhaite intégrer des modifications à un cadre de surveillance, elle ne peut le faire que dans S3IC.

Les règles des cadres de surveillance, à mettre en œuvre dans S3IC pour être appliquées dans GIDAF, sont les suivantes :

- Le cadre de surveillance définit les contraintes en vigueur pour l'établissement ;
- Un cadre de surveillance peut regrouper les prescriptions d'un ou plusieurs arrêtés préfectoraux ;
- Un seul cadre de surveillance peut être en vigueur à une date donnée ;

- A l'entrée en vigueur d'un arrêté complémentaire ou en cas de modification des exigences de l'agence de l'eau, fermer le dernier cadre de surveillance et définir un nouveau référentiel ;
- Si plusieurs cadres de surveillance sont valides sur une période donnée, les restitutions seront établies pour chacune des périodes de validité des cadres de surveillance.



Il est conseillé de démarrer un cadre le premier jour du mois et de le fermer le dernier jour du mois.

Situation Identité Correspondance **Cadre de Surveillance** Structure de Surveillance - Eaux de Surface

Historique

Numéro	Libellé	Date d'ouverture	Date de fermeture	Suivi de la production	Activité saisonnière	Suivi des Boues
11286	AP du 11/04/2011	01/03/2013		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7538	AP du 11/04/2011(Cadre de tra	01/02/2012	28/02/2013	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1315	AP du 10/02/1998	10/02/1998	31/01/2012	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

[Ajouter un Cadre de Surveillance](#)

Cadre en vigueur

Libellé du cadre de surveillance : * AP du 11/04/2011

Date d'ouverture : * 01/03/2013

Date de fermeture :

Activité saisonnière :

Suivi de la production :

Suivi des boues :

Déclaration du nombre jours de production :

Déclaration du nombre de jours de rejet :

[Enregistrer](#) [Supprimer](#) [Réinitialiser](#)

Guide de saisie

- Le cadre de surveillance définit les contraintes en vigueur pour l'établissement.
- Un cadre de surveillance peut regrouper les prescriptions d'un ou plusieurs arrêtés préfectoraux.
- Un seul cadre de surveillance peut être en vigueur à une date donnée.
- A l'entrée en vigueur d'un arrêté complémentaire ou de modifications des exigences de l'agence de l'eau, fermer le dernier cadre de surveillance et définir un nouveau référentiel.
- Si plusieurs cadres de surveillance sont valides sur une période donnée, les restitutions seront établies pour chacune des périodes de validité des cadres de surveillance.

L'onglet « Cadre de surveillance » est considéré comme « Complet » si et seulement si l'établissement dispose d'au moins 1 cadre de surveillance en vigueur c'est-à-dire disposant :

- D'un libellé de cadre de surveillance non vide ;
- D'une date d'ouverture antérieure à la date du jour ;
- D'une date de fermeture vide ou supérieure à la date du jour.

Dans le cas contraire le cadre de surveillance est marquée « Incomplet » dans l'onglet « Situation » et aucune saisie de déclarations d'auto surveillance n'est autorisée.

8.5 Onglet « Structure de surveillance »

L'onglet « Structure de surveillance » contient les points de surveillance et les paramètres (provenant de S3IC) devant faire l'objet des déclarations.

8.5.1 Point de surveillance

L'onglet « Structure de surveillance » est considéré comme « Complet » si et seulement si l'établissement dispose d'au moins un point de surveillance en vigueur avec au moins un paramètre disposant :

- D'un code famille non vide ;
- D'un code paramètre non vide ;
- D'un code unité non vide.

Dans le cas contraire la structure de surveillance est marquée « Incomplet » dans l'onglet « Situation » et aucune saisie de déclarations d'auto surveillance n'est autorisée.

8.5.2 Paramètre de surveillance

Situation Identité Correspondance Cadre de Surveillance **Structure de Surveillance - Eaux de Surface**

Sélectionnez un cadre de surveillance : 8548 - V5 AP 150107 mod RSDE AE Cadre en vigueur - 01/05/2012 .

Structure de Surveillance

- + Eau d'alimentation
- + Entrée station Atelier E.O.
- + Sortie station Atelier E.O.
- **Rejet 4A**
 - Vol.Moy.J.
 - Vol.Moy.J.
 - P total
 - Cr6+
 - CCI4
 - MES
 - Temp. eau
 - AOX
 - DBO5
 - Fe
 - Al
 - 1.2-2ClEth
 - Hydrocarbures totaux
 - Mn
 - Hg
 - pH
 - NGL
 - DCO
 - Zn
 - Cl2 libre
 - Cr
 - CHCl3
 - CHCl3
 - 1.2-2ClEth
 - C Orga
 - MES
 - Cl-
- + Rejet 2A+3A

Données du Paramètre Suivi

Famille : * Métaux et leurs composés

Paramètre : * Chrome hexavalent

Unité : * microgramme de chrome par litre

Norme des analyses :

Suivi RSDE :

Ordre d'affichage : 3

Suivi par l'Inspection

Fréquence des analyses :

Fréquence de transmission :

Type de surveillance :

Suivi saisonnier :

Nb annuel de contrôles externes :

Suivi du rendement :

Données réglementaires :

Type	Valeur	Période d'analyse	Valeur surveillée	Période glissée	Valeur limite	Unité
Maximum <input type="button" value="v"/>	<input type="text" value=""/>	Journalière <input type="button" value="v"/>	Concentration <input type="button" value="v"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text" value="20,000"/>	µg(Cr)/L
Maximum <input type="button" value="v"/>	<input type="text" value=""/>	Journalière <input type="button" value="v"/>	Flux massique <input type="button" value="v"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text" value="0,150"/>	kg

Suivi par l'Agence



Les paramètres soulignés sont ceux visés par l'action RSDE, les paramètres en italique sont les paramètres suivis par l'agence.

9 Déclaration

Le module de déclarations permet de gérer les déclarations des établissements, c'est à dire :

- Rechercher des déclarations ;
- Saisir en ligne des déclarations ;
- Exporter et importer des déclarations.

On accède au module de déclaration par le menu général « Déclaration » :

The screenshot shows the GIDAF web application interface. At the top left is the logo of the Ministry of Ecology, Energy and Sustainable Development. The main navigation bar includes 'ACCUEIL', 'ETABLISSEMENTS', 'DÉCLARATIONS', and 'RESTITUTIONS'. Under 'DÉCLARATIONS', there are three buttons: 'RECHERCHER', 'INITIALISER', and 'IMPORTER'. The breadcrumb trail shows 'Accueil > Initialiser une déclaration'. The 'Etablissement' section contains input fields for 'Numéro GIDIC' (with the value '0051.00185') and 'Numéro agence', followed by a 'Rechercher' button. The 'Déclaration' section contains fields for 'Raison sociale', 'Nom usuel', 'Commune', 'Catégorie' (set to 'Autosurveillance eaux superficielles'), 'Mois de déclaration' (set to 'Mars'), and 'Année de déclaration' (set to '2013'). At the bottom of this section are three buttons: 'Déclarer en ligne', 'Déclarer sous Excel', and 'Déclarer EDILABO'.

Il existe 2 moyens pour effectuer une déclaration :

- L'import de données à partir d'un fichier (Excel ou EDILABO),
- La saisie en ligne sur un tableur (déclarer en ligne).

Déclarer en ligne : permet la saisie pour l'autosurveillance, les contrôles externes, et la surveillance RSDE.

Déclarer sous Excel : permet la saisie pour l'autosurveillance et les contrôles externes.

Déclarer EDILABO : permet la saisie pour la surveillance RSDE avec fichier de commande.



L'import d'une déclaration d'auto surveillance, si elle n'est pas réalisée en ligne, ne peut se faire qu'au format XLS. L'import du suivi RSDE ne peut se faire qu'au format EDILABO (XML).

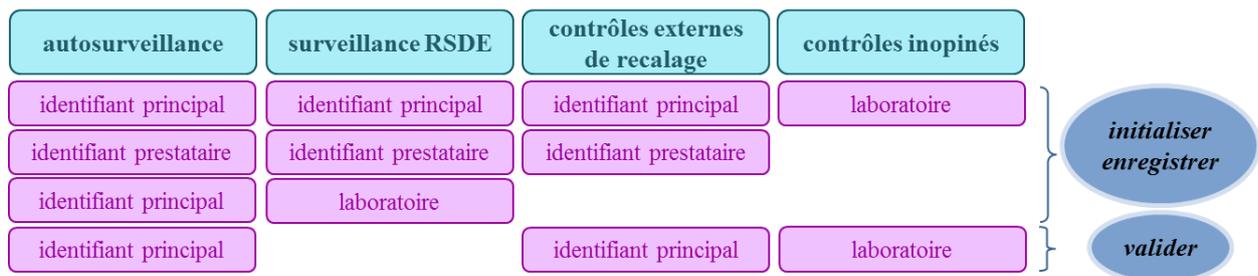


Dans la version actuelle de GIDAF, la fonction d'import (au format Excel ou Edilabo) d'une déclaration eaux souterraines (ESOU) n'est pas encore présente.



Qu'il s'agisse d'une déclaration d'Autosurveillance ou RSDE, le mode de déclaration par fichier (EDILABO et XLS) est préférable à la déclaration en ligne. Il est en effet possible d'effectuer des saisies partielles, d'archiver ses déclarations et de s'affranchir des éventuels problèmes de connexion Internet.

Les catégories de déclaration dépendent du profil de l'utilisateur tel que le précise le schéma suivant :



Dans le schéma ci-dessus, le type de déclaration « Autosurveillance » concerne les thématiques eaux superficielles.

9.1 Les déclarations pour la thématique « Eaux de surface »

Les paramètres faisant l'objet du suivi sont ceux sélectionnés sous S3IC. Pour chacun de ces paramètres une coche précise s'ils sont RSDE.



Les 4 paramètres Volume Moyen Journalier, MES, DCO et COT sont particuliers : ils peuvent apparaître deux fois dans la structure s'ils sont suivis dans le cadre de surveillance au titre de l'action RSDE pour laquelle ces trois paramètres sont demandés systématiquement (un seul paramètre entre COT et DCO).

Une déclaration peut se trouver dans plusieurs états :

- **Enregistrée** : déclaration enregistrée et conforme aux exigences des contrôles de cohérence.
- **Validée** : déclaration enregistrée et ayant subi les contrôles réglementaires ;
- **Invalidée** : déclaration invalidée suite à une demande d'invalidation ;
- **En attente d'invalidation** : déclaration validée ayant fait l'objet d'une demande d'invalidation de la part d'un industriel.

9.1.1 Déclaration en ligne

Après avoir cliqué sur le menu « Déclaration/Initialiser » on doit valider le code inspection ou Agence de l'établissement en cliquant sur « rechercher » :

Etablissement

Numéro GIDIC :	<input type="text" value="1234.56789"/>
Numéro agence :	<input type="text"/>
	<input type="button" value="Rechercher"/>

Les options possibles pour l'établissement concernées s'affichent.

L'utilisateur est invité à choisir la période sur laquelle il souhaite faire sa déclaration, et la catégorie de la déclaration. (Autosurveillance ou RSDE par exemple).



Dans le cas d'une déclaration en ligne, dans les cellules Résultat fraction analysée, Incertitude, Valeur (limite de quantification) et Incertitude (limite de quantification), seuls des nombres décimaux sont autorisés. Si le nombre est un entier, la virgule n'est pas obligatoire.



Dans le cas où un résultat est inférieur à la limite de quantification (<LQ), cette information est reportée dans la colonne « commentaire » et la valeur attendue est LQ/2. Dans le cas où un résultat est inférieur à la limite de détection (<LD), cette information est reportée dans la colonne « commentaire » la valeur attendue par GIDAF est 0.

9.1.1.1 Déclaration en ligne – Auto surveillance

Dans le cadre d'une déclaration en ligne d'auto surveillance chaque paramètre est saisi dans le tableur en ligne. Dans le cas d'une valeur hors norme ou dans le cas d'une absence de valeur dans l'intervalle de temps attendu et pour pouvoir valider sa déclaration, il est obligatoire de saisir un commentaire à la fin de chaque ligne concernée dans le tableau du formulaire en ligne ET de renseigner les trois champs du bloc « Commentaires » dans l'onglet « Général » de l'application.

• onglet « Général » :

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel : [ARKS](#)
- Adresse : 2 Rue
- Commune : 02300
- Numéro GIDIC / Agence : 0051

Synthèse déclaration

- Période : septembre 2013
- Type : Autosurveillance eaux superficielles
- Etat : Initialisé
- Utilisateur : 0051.00185

Saisie en ligne d'une déclaration d'auto-surveillance

Général | rejet EU dans l'Oise

Pièce jointe

Pièce jointe actuelle : Aucune.

Pièce jointe à télécharger : + Sélectionner

Nombre de jours de production :

Nombre de jours de rejet :

Commentaires

Motif de la non conformité (Valeurs limites et/ou fréquences analyses) :

Nature de la non conformité (Valeurs limites et/ou fréquences analyses) :

Mesure d'anticipation :

Les non-conformités en fréquence sont justifiées dans les commentaires journaliers, les dépassements en VLE dans le commentaire général

Enregistrer
Transmettre à l'inspection
Exporter
Annuler
Supprimer

• onglet du point de surveillance

Saisie en ligne d'une déclaration d'auto-surveillance

Général | rejet EU dans l'Oise

Période de Surveillance :

Paramètre	(1392) Cu		(1800) Zr		Commentaires
	Annuelle		Annuelle		
	mg(Cu)/L	kg	µg/L	kg	
Unité	Concentration	Flux massique	Concentration	Flux massique	
Jours					
dimanche 01					
lundi 02					
mardi 03					
mercredi 04					
jeudi 05					
vendredi 06					
samedi 07					
dimanche 08					

vendredi 27					
samedi 28					
dimanche 29					
lundi 30					
Valeur Totale					
Valeur Minimum					
Valeur Moyenne		0.000		0.000	
Valeur Maximum					
Activité saisonnière	Non		Non		
Valeur Limite Minimum					
Valeur Limite Moyenne					
Valeur Limite Maximum					

Cas des concentrations : LQ :

- Si la valeur d'un résultat est inférieure à la limite de quantification (: LQ), la valeur LQ/2 doit être saisie et une mention indiquant que le résultat est inférieur à LQ doit être ajoutée dans la colonne « commentaires ».
- Si le résultat est inférieur à la limite de détection (: LD), la valeur zéro doit être saisie pour la concentration et une mention indiquant que le résultat est inférieur à LD doit être ajoutée dans la colonne « commentaires ».

Enregistrer
Transmettre à l'inspection
Exporter
Annuler
Supprimer

9.1.1.2 Déclaration en ligne – RSDE

Pour un point de surveillance, une déclaration en ligne RSDE est décrite en 3 sous-onglets :

- « Conditions de prélèvement et d'analyse »

Accueil > Initialiser une déclaration > Edition d'une déclaration de surveillance RSDE

Cet écran permet de saisir en ligne les valeurs mesurées.

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel : A
- Adresse : 2
- Commune : 02
- Numéro GIDIC / Agence : 00

Synthèse déclaration

- Période : 03 septembre 2013
- Type : Autosurveillance RSDE
- Etat : Enregistré
- Utilisateur : frezotcorinspection

Saisie en ligne d'une déclaration d'auto-surveillance RSDE

Général | **rejet EU dans l'Oise**

[Synthèse de l'analyse](#) | [Conditions de prélèvement et d'analyse](#) | [Résultat de l'analyse \(*\)](#)

Conditions de prélèvement et d'analyse

Identification de l'échantillon :

Identification de l'organisme de prélèvement : * 12345678912345

Nom de l'organisme de prélèvement : * laboratoire 1

Référentiel de prélèvement :

Type de prélèvement : PRELEVEMENTS

Date du dernier contrôle métrologique :

Nombre de prélèvements pour l'échantillon moyen :

Date de début du prélèvement : * 03/09/2013

Durée du prélèvement : heures

Blanc du système de prélèvement :

Blanc d'atmosphère :

Identification du laboratoire principal : * 12345678912345

Nom du laboratoire principal : * laboratoire 1

Date de prise en charge de l'échantillon : * 03/09/2013

Température de l'enceinte pendant le transport : °C

Enregistrer | Transmettre à l'inspection | Supprimer | Annuler

- « Résultat de l'analyse »

Général | **rejet EU dans l'Oise**

[Synthèse de l'analyse](#) | [Conditions de prélèvement et d'analyse](#) | [Résultat de l'analyse \(*\)](#)

Résultat de l'analyse (*)

Attention : Si le résultat de la mesure est < LQ : saisir LQ/2 dans la valeur et indiquer la précision 'inférieure au seuil de quantification' dans la colonne 'Commentaires' de la déclaration.

Paramètre					
Code	Libellé	Fraction analysée	Unité	Résultat fraction analysée (*)	Analyse sous accréditation
1552	Vol.Moy.J. - Total	Eau brute	m3/j		INCONNU
1305	MES - Total	Eau brute	mg/L		INCONNU
1314	DCO - Total	Eau brute	mg(O2)/L		INCONNU
1389	Cr - Phase aqueuse	Phase aqueuse de l'eau (filtrée, centrifugée...)	mg(Cr)/kg		INCONNU
1389	Cr - Phase particulaire	Phase particulaire de l'eau	mg/kg		INCONNU
1389	Cr - Total	Eau brute	mg(Cr)/kg		INCONNU
1386	Ni - Phase aqueuse	Phase aqueuse de l'eau (filtrée, centrifugée...)	µg(Ni)/kg		INCONNU
1386	Ni - Phase particulaire	Phase particulaire de l'eau	mg/kg		INCONNU
1386	Ni - Total	Eau brute	µg(Ni)/kg		INCONNU
1382	Pb - Phase aqueuse	Phase aqueuse de l'eau (filtrée, centrifugée...)	µg(Pb)/L		INCONNU
1382	Pb - Phase particulaire	Phase particulaire de l'eau	mg/kg		INCONNU
1382	Pb - Total	Eau brute	µg(Pb)/L		INCONNU

Enregistrer | Transmettre à l'inspection | Supprimer | Annuler

- « Synthèse de l'analyse »

Général rejet EU dans l'Oise

[Synthèse de l'analyse](#)
 [Conditions de prélèvement et d'analyse](#)
 [Résultat de l'analyse](#) (*)

Synthèse de l'analyse

Identification de l'échantillon :

Paramètre					
Code	Libellé	Fraction analysée	Unité	Analyse sous accréditation	Résultat fraction analysée
1552	Vol.Moy.J. - Total	Eau brute	m3/j		
1305	MES - Total	Eau brute	mg/L		
1314	DCO - Total	Eau brute	mg(O2)/L		
1389	Cr - Phase aqueuse	Phase aqueuse de l'eau (filtrée, centrifugée...)	mg(Cr)/kg		
1389	Cr - Phase particulaire	Phase particulaire de l'eau	mg/kg		
1389	Cr - Total	Eau brute	mg(Cr)/kg		
1386	Ni - Phase aqueuse	Phase aqueuse de l'eau (filtrée, centrifugée...)	µg(Ni)/kg		
1386	Ni - Phase particulaire	Phase particulaire de l'eau	mg/kg		
1386	Ni - Total	Eau brute	µg(Ni)/kg		
1382	Pb - Phase aqueuse	Phase aqueuse de l'eau (filtrée, centrifugée...)	µg(Pb)/L		
1382	Pb - Phase particulaire	Phase particulaire de l'eau	mg/kg		
1382	Pb - Total	Eau brute	µg(Pb)/L		

Les champs marqués d'une étoile rouge sont des champs obligatoires. En particulier, le renseignement de la « commentaire » (dernière colonne) est obligatoire dans le cas où une valeur attendue est absente.

A l'issue de la saisie, il faut « Enregistrer » les valeurs saisies au moyen du bouton dédié (en bas de page).



9.1.1.3 Déclaration en ligne - Contrôle externe de recalage

Un contrôle externe de recalage est un contrôle effectué ponctuellement (sur 1 jour) par un établissement, un prestataire ou un laboratoire suite à un problème d'étalonnage des appareils utilisés lors des analyses.

La déclaration en ligne se fait au moyen d'un formulaire similaire à celui d'une déclaration d'autosurveillance (1 onglet « Général » et N onglets correspondant aux points de surveillance) à la différence qu'elle ne contient qu'une seule ligne de valeurs à saisir (1 jour) :

Accueil > Initialiser une déclaration > Edition d'une déclaration de type Auto-Surveillance

Cet écran permet de saisir en ligne les valeurs mesurées.

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel :
- Adresse : 2
- Commune : 0
- Numéro GIDIC / Agence : 0

Synthèse déclaration

- Période : 02 septembre 2013
- Type : Contrôle externe de recalage
- Etat : Initialisé
- Utilisateur : 0051.00185

Saisie en ligne d'une déclaration d'auto-surveillance

Général **rejet EU dans l'Oise**

Période de Surveillance :

Paramètre	(1392) Cu		(1800) Zr		Commentaires
	Annuelle		Annuelle		
Fréquence					
Unité	mg(Cu)/L	kg	µg/L	kg	
Jours	Concentration	Flux massique	Concentration	Flux massique	
lundi 02					
Valeur Totale					
Valeur Minimum					
Valeur Moyenne		0.000		0.000	
Valeur Maximum					
Activité saisonnière	Non		Non		
Valeur Limite Minimum					
Valeur Limite Moyenne					
Valeur Limite Maximum					

Cas des concentrations < LQ :

- Si la valeur d'un résultat est inférieure à la limite de quantification (< LQ), la valeur LQ/2 doit être saisie et une mention indiquant que le résultat est inférieur à LQ doit être ajoutée dans la colonne « commentaires ».
- Si le résultat est inférieur à la limite de détection (< LD), la valeur zéro doit être saisie pour la concentration et une mention indiquant que le résultat est inférieur à LD doit être ajoutée dans la colonne « commentaires ».

Enregistrer Transmettre à l'inspection Exporter Annuler Supprimer

9.1.1.4 Déclaration en ligne - Contrôle inopiné

Un contrôle inopiné est un contrôle effectué ponctuellement (sur 1 jour) par un laboratoire mandaté sur un ou plusieurs points de surveillance d'un établissement sans que l'établissement soit prévenu au préalable.

Ce menu est exclusivement accessible pour les laboratoires mandatés par l'inspection ou l'Agence pour effectuer un contrôle.

Accueil > Initialiser une déclaration > Edition d'une déclaration de type Auto-Surveillance

Cet écran permet de saisir en ligne les valeurs mesurées.

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel :
- Adresse : 2
- Commune : 00
- Numéro GIDIC / Agence : 00

Synthèse déclaration

- Période : 02 septembre 2013
- Type : Contrôle inopiné
- Etat : Initialisé
- Utilisateur : frezotcorinspection

Saisie en ligne d'une déclaration d'auto-surveillance

Général **rejet EU dans l'Oise**

Période de Surveillance :

Paramètre	(1392) Cu		(1800) Zr		Commentaires
	Annuelle		Annuelle		
Fréquence					
Unité	mg(Cu)/L	kg	µg/L	kg	
Jours	Concentration	Flux massique	Concentration	Flux massique	
lundi 02					
Valeur Totale					
Valeur Minimum					
Valeur Moyenne		0.000		0.000	
Valeur Maximum					
Activité saisonnière	Non		Non		
Valeur Limite Minimum					
Valeur Limite Moyenne					
Valeur Limite Maximum					

Cas des concentrations < LQ :

- Si la valeur d'un résultat est inférieure à la limite de quantification (< LQ), la valeur LQ/2 doit être saisie et une mention indiquant que le résultat est inférieur à LQ doit être ajoutée dans la colonne « commentaires ».
- Si le résultat est inférieur à la limite de détection (< LD), la valeur zéro doit être saisie pour la concentration et une mention indiquant que le résultat est inférieur à LD doit être ajoutée dans la colonne « commentaires ».

Enregistrer Transmettre à l'inspection Exporter Annuler Supprimer

Modalités de lecture dans GIDAF des résultats d'un contrôle inopiné par un exploitant suite à la saisie par un laboratoire de ce contrôle externe :

L'exploitant peut voir les résultats si l'inspection lui donne cet accès, contrôle par contrôle. Cette activation est réalisé au moyen du menu « Restitution » / « Suivi des contrôles externes » puis appliquer un filtre pour sélectionner l'établissement, cocher les contrôles sur lesquels l'inspection souhaite donner la main à l'exploitant et cliquer sur « Rendre visible ». Attention si la manipulation est effectuée alors que le contrôle est en cours de saisie, la main est donnée à l'exploitant pour faire des modifications.



De manière générale, l'industriel, responsable des valeurs déclarées est à ce titre le seul à pouvoir « Transmettre à l'inspection » une déclaration (c'est-à-dire la valider). Une fois validée la déclaration ne peut plus être modifiée. Dans l'hypothèse où les valeurs doivent être changées, l'industriel devra faire une demande d'invalidation auprès de l'inspection.



Une exception existe : un laboratoire peut valider une déclaration, si et seulement si il s'agit d'un contrôle externe, ordonné par l'Inspection ou l'agence.

Tout comme les déclarations d'autosurveillance, les laboratoires peuvent faire ces déclarations (contrôle externe de recalage ou contrôle inopiné) en ligne ou via un import Excel.

9.1.2 Déclarer sous format Excel ou EDILABO

9.1.2.1 Déclaration au format Excel (autosurveillance, contrôles externes de recalage et contrôles inopinés)

Par le menu « Déclaration », « Initialiser », « Déclarer sous Excel » permet de télécharger le masque vide Etablissement/points de surveillance à remplir et à charger ensuite.

The screenshot shows the 'Déclaration' form with the following fields:

- Numéro GIDIC : 0051.00185
- Numéro agence : [empty]
- Raison sociale : ARH
- Nom usuel : ARH
- Commune : 023
- Catégorie : Autosurveillance
- Mois de déclaration : Mars
- Année de déclaration : 2013

Buttons: Rechercher, Déclarer en ligne, Déclarer sous Excel, Déclarer sous EDILABO

Modal dialog: Ouverture de 0051_00185_2013_03.xls

Vous avez choisi d'ouvrir : 0051_00185_2013_03.xls
 qui est un fichier de type : Feuille Microsoft Excel 97-2003
 à partir de : https://gidaf.brgm-rec.fr

Que doit faire Firefox avec ce fichier ?

- Ouvrir avec Microsoft Excel (défaut)
- Enregistrer le fichier
- Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.

Buttons: OK, Annuler

	A	B
1	Déclaration du :	01/04/2013
2	Type de déclaration :	Autosurveillance eaux superficielles
3		
4	Numéro GIDIC :	1234.56789
5	Numéro Agence :	
6	Code SIRET :	1234567896325478
7	Nom Usuel :	_Test_GIDAF
8		
9	Nature de la non-conformité (Valeurs limites et/ou fréquences analysées) :	
10	Mesure d'anticipation :	
11	Motif de la non-conformité (Valeurs limites et/ou fréquences analysées) :	
12		
13	Nombre de jours de production :	0
14	Nombre de jours de rejet :	0
15		



Le fichier XLS rempli pourra être importé dans GIDAF à partir du menu « Déclaration/Importer » suivant.

Accueil > Importer une déclaration

Cet écran permet d'importer une déclaration de type Auto-Surveillance (fichier XLS) ou EDILABO (fichier XML).

Import d'une déclaration

Catégorie : Auto surveillance eaux superficielles, contrôle de recalage ou contrôle inopiné unitaire

Déclaration au format XLS : + Sélectionner

Pièce Jointe au format PDF : + Sélectionner

Importer

9.1.2.2 Déclaration RSDE au format EDILABO

Il existe 2 modes de déclaration RSDE : avec fichier de commande, et sans fichier de commande. Le deuxième mode est recommandé car beaucoup plus souple sur le contenu du fichier attendu.

9.1.2.2.1 EDILABO avec fichier de commande

Dans le cas d'une « Surveillance RSDE » le format attendu est EDILABO obligatoirement. Dans ce cas les champs « Date du contrôle, Nom de l'organisme de prélèvement, Numéro SIRET de l'organisme de prélèvement, Nom du laboratoire, Numéro SIRET Laboratoire » sont attendus.

 De la même manière un fichier GIDAF est téléchargé, qui sera rempli par le laboratoire et réinjecté sous GIDAF. La règle est la suivante :

- un laboratoire initialise une déclaration RSDE EDILABO XML via l'outil GIDAF ;
- ce même laboratoire saisit les résultats RSDE via son outil dans le fichier XML généré par GIDAF contenant donc les points de surveillance et les paramètres suivis RSDE de l'établissement ;
- ce même laboratoire enregistre les résultats d'analyse de l'établissement dans son outil et génère le fichier XML de résultat ;
- ce fichier XML résultat peut alors être importé dans GIDAF.

[Accueil](#) > Initialiser une déclaration

Cet écran déclenche l'initialisation d'une déclaration d'auto surveillance.

Etablissement

Numéro GIDIC :

Numéro agence :

Rechercher

Déclaration

Raison sociale : ARKEMA FRANCE

Nom usuel : ARKEMA FRANCE - CHAUNY

Commune : 02300-CHAUNY

Catégorie : Autosurveillance RSDE

Date du contrôle : * 05/09/2013

Nom du laboratoire : * laboratoire 1

Numéro SIRET Laboratoire : * 43123345100027

Nom de l'organisme de prélèvement (si différent du laboratoire) :

Numéro SIRET de l'organisme de prélèvement (si différent du laboratoire) :

Guide de saisie

1. Veuillez saisir un numéro GIDIC ou un numéro Agence puis cliquer sur le bouton "Rechercher" pour vérifier votre choix.
2. Veuillez choisir la période relative à la nouvelle déclaration puis :
 - o Cliquez sur le bouton "Déclarer en ligne" si vous souhaitez saisir les mesures en ligne.
 - o Cliquez sur le bouton "Déclarer sous Excel" si vous souhaitez saisir les mesures via un document au format Microsoft Excel.
 - o Cliquez sur le bouton "Déclarer EDILABO" si vous souhaitez saisir les mesures en utilisant le format d'échange EDILABO.

Ouverture de 0051_00185_20130905.xml

Vous avez choisi d'ouvrir :

0051_00185_20130905.xml
 qui est un fichier de type : XML Document
 à partir de : https://gidaf.brgm-rec.fr

Que doit faire Firefox avec ce fichier ?

Ouvrir avec XML Editor (défaut)

Enregistrer le fichier

Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.

Support BRGM
revision 3346

Pour les déclarations RSDE le fichier est au format XML :

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" ?>
<COM_LABO xmlns="http://xml.sandre.eaufrance.fr/scenario/com_Labo/1" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
  <Scenario>
    <CodeScenario>COM_LABO</CodeScenario>
    <VersionScenario>1</VersionScenario>
    <NomScenario>Echanges informatises entre laboratoires et commanditaires</NomScenario>
  </Scenario>
  <Emetteur>
    <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
  </Emetteur>
  <Destinataire>
    <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">22222222222222</CdIntervenant>
  </Destinataire>
  <Scenario>
    <Intervenant>
      <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
      <NomIntervenant>_Test GIDAF</NomIntervenant>
    </Intervenant>
    <Intervenant>
      <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">22222222222222</CdIntervenant>
      <NomIntervenant>Labo_test</NomIntervenant>
    </Intervenant>
    <Intervenant>
      <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">1111111144141</CdIntervenant>
      <NomIntervenant>Etab_prelev_test</NomIntervenant>
    </Intervenant>
  </Scenario>
  <StationPrelevement>
    <CdStationPrelevement schemeAgencyID="6">1500</CdStationPrelevement>
    <LbStationPrelevement>_Test GIDAF</LbStationPrelevement>
  </StationPrelevement>
  <Commune>
    <CdCommune>88160</CdCommune>
    <LbCommune>EPINAL</LbCommune>
  </Commune>
  <LocalPrelevement>
    <CdLocalPrelevement schemeAgencyID="10">1903</CdLocalPrelevement>
    <LbLocalPrelevement>Point de surveillance 620001</LbLocalPrelevement>
  </LocalPrelevement>
  <LocalPrelevement>
    <CdLocalPrelevement schemeAgencyID="10">1904</CdLocalPrelevement>
    <LbLocalPrelevement>test_sortie_station</LbLocalPrelevement>
  </LocalPrelevement>
  <StationPrelevement>
  </StationPrelevement>
  <Demande>
    <CdDemandeCommanditaire>4870</CdDemandeCommanditaire>
  </Demande>
  <Commanditaire>
    <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
  </Commanditaire>
</COM_LABO>

```

Le fichier EDILABO rempli par le laboratoire doit être obligatoirement produit initialement par GIDAF par le biais décrit ici.

Pour restituer le fichier renseigné, il convient d'utiliser le menu « Déclaration/Importer » et de choisir « Auto surveillance RSDE » :



9.1.2.2 Déclaration EDILABO sans fichier de commande

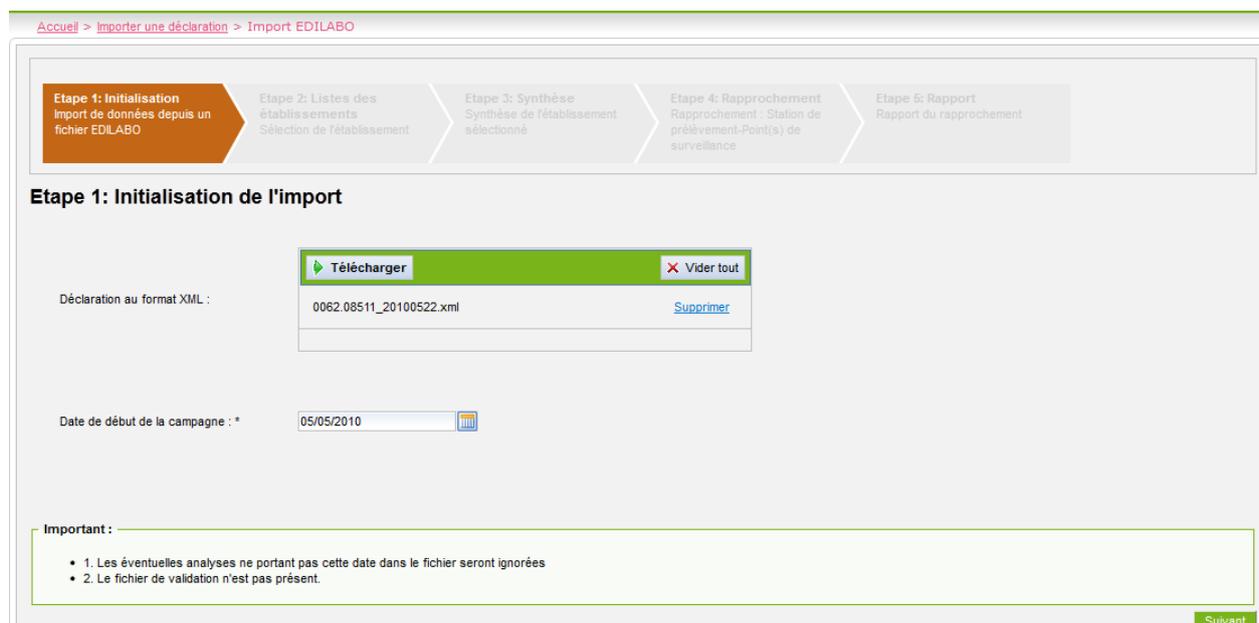
Dans le cas particulier d'une déclaration de surveillance RSDE, on privilégiera l'import de déclaration « sans fichier de commande », car cette interface permet l'import de données même si toutes les informations attendues ne sont pas présentes.

On débute la déclaration par le menu « Déclarations », « Importer » et on sélectionne « Auto surveillance RSDE sans fichier de commande » :



Une interface guide l'utilisateur au cours de l'import. Cette interface d'import guide l'utilisateur pour recaler l'établissement (par rapport aux informations disponibles dans S3IC pour définir le cadre de surveillance):

La première étape consiste à « Sélectionner » puis « Télécharger » le fichier xml à importer.



Le passage à la 2^e étape (via un clic sur « Suivant » en bas à droite de la page) permet de visualiser le ou les établissements présents dans le fichier importé...

Accueil > Importer une déclaration > Import EDILABO

Etape 1: Initialisation
Import de données depuis un fichier EDILABO

Etape 2: Listes des établissements
Sélection de l'établissement

Etape 3: Synthèse
Synthèse de l'établissement sélectionné

Etape 4: Rapprochement
Rapprochement : Station de prélèvement-Point(s) de surveillance

Etape 5: Rapport
Rapport du rapprochement

Etape 2 : Liste des établissements

Raison Sociale	Nom Usuel	Num Gidic	Num Agence	Service	Commune
Test GIDAF	_Test GIDAF	0062.08511	PJtest01	stage	EPINAL

... et de consulter les informations relatives à l'établissement choisi.

Accueil > Importer une déclaration > Import EDILABO

Etape 1: Initialisation
Import de données depuis un fichier EDILABO

Etape 2: Listes des établissements
Sélection de l'établissement

Etape 3: Synthèse
Synthèse de l'établissement sélectionné

Etape 4: Rapprochement
Rapprochement : Station de prélèvement-Point(s) de surveillance

Etape 5: Rapport
Rapport du rapprochement

Etape 3: Synthèse

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel : [_Test GIDAF / Test GIDAF](#)
- Adresse : rue xxxxxx
- Commune : 88000-EPINAL
- Numéro GIDIC / Agence : 0062.08511 / PJtest01

Synthèse cadre de surveillance

- Libellé du cadre de surveillance : Nouveau cadre 620001+SRR
- Date d'ouverture : 2010-04-01 00:00:00
- Date de fermeture :
- Nombre de paramètre RSDE : 8

[Suivant](#)

L'interface vérifie ensuite la présence des informations relatives aux conditions de prélèvement.

Accueil > Importer une déclaration > Import EDILABO

Etape 1: Initialisation
Import de données depuis un fichier EDILABO

Etape 2: Listes des établissements
Sélection de l'établissement

Etape 3: Synthèse
Synthèse de l'établissement sélectionné

Etape 4: Rapprochement
Rapprochement : Station de prélèvement-Point(s) de surveillance

Etape 5: Rapport
Rapport du rapprochement

Etape 4: Rapprochement

Conditions de prélèvement et d'analyse

Conditions de prélèvement et d'analyse	Valeurs	Validation
Identification de l'échantillon :		Obligatoire
Identification de l'organisme de prélèvement :		Obligatoire
Nom de l'organisme de prélèvement :		Obligatoire
Référentiel de prélèvement :		
Type de prélèvement :		
Date du dernier contrôle métrologique :		
Nombre de prélèvements pour l'échantillon moyen :		
Date de début du prélèvement :		Obligatoire
Durée du prélèvement :		Obligatoire
Blanc du Système de prélèvement :		
Blanc d'Atmosphère :		
Identification du laboratoire principal :		Obligatoire
Nom du laboratoire principal :		Obligatoire
Date de prise en charge de l'échantillon :		Obligatoire
Température de l'enceinte pendant le transport :		

Liste des paramètres

Veuillez sélectionner un Point de Surveillance

EDILABO			GIDAF			
Paramètre	Fraction analysée	Résultat	Unité	Paramètre	Fraction analysée	Unité

[Suivant](#)

Pour chaque point de surveillance, apparaît ensuite la liste des paramètres attendus parmi ceux présents :

Listes des Paramètres							
Veuillez sélectionner un Point de Surveillance				Rejet EI (Réseau Eaux propres)			
EDILABO				GIDAF			
Paramètre	Fraction Analysée	Résultat	Unité	Paramètre	Fraction Analysée	Unité	
Fluoranthène (1191)	Eau brute (23)	0,01	µg/L (133)	Fluoranthène (1191)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
Hexachlorobenzène (1199)	Eau brute (23)	0,01	µg/L (133)	Hexachlorobenzène (1199)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
Anthracène (1458)	Eau brute (23)	0,01	µg/L (133)	Anthracène (1458)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
Hexachlorocyclohexane gamma (1203)	Eau brute (23)	0,02	µg/L (133)	Hexachlorocyclohexane gamma (1203)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
Naphtalène (1517)	Eau brute (23)	0,05	µg/L (133)	Naphtalène (1517)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
Pentachlorophénol (1235)	Eau brute (23)	0,1	µg/L (133)	Pentachlorophénol (1235)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
Trichlorophénol-2,4,6 (1549)	Eau brute (23)	0,1	µg/L (133)	Trichlorophénol-2,4,6 (1549)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
Phosphate de tributyle (1847)	Eau brute (23)	0,1	µg/L (133)	Phosphate de tributyle (1847)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
4-nonylphenol monoethoxylate (mélange d'isomères) (6366)	Eau brute (23)	0,1	µg/L (133)	4-nonylphenol monoethoxylate (mélange d'isomères) (6366)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
4-nonylphenol diethoxylate (mélange d'isomères) (6369)	Eau brute (23)	0,1	µg/L (133)	4-nonylphenol diethoxylate (mélange d'isomères) (6369)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓
4-(1,1,3,3-tetraméthylbutyl)phenol monoethoxylate (6370)	Eau brute (23)	0,1	µg/L (133)				✗
4-(1,1,3,3-tetraméthylbutyl)phenol diethoxylate (6371)	Eau brute (23)	0,1	µg/L (133)				✗
Nonylphénols linéaire ou ramifiés (6598)	Eau brute (23)	0,1	µg/L (133)				✗
p-octylphénols (mélange) (6600)	Eau brute (23)	0,1	µg/L (133)				✗
Mercure (1387)	Eau brute (23)	0,5	µg/L (133)	Mercure (1387)	Eau brute (23)	µg(Hg)/L (311)	✗
Trichloroéthylène (1286)	Eau brute (23)	0,5	µg/L (133)	Trichloroéthylène (1286)	Eau brute (23)	µg/L (133)	✓

9.2 Les contrôles de cohérence sur les déclarations

Les contrôles de cohérence sur les déclarations sont les suivants :

- Les **contrôles de cohérence** : par exemple $1 < \text{pH} < 14$; valeurs numérique ;
- Les **contrôles de complétude** à l'enregistrement et à la validation : champs obligatoires de la déclaration pour une fréquence définie dans le cadre de surveillance) ;
- Les **contrôles réglementaires** à la validation : le non-respect d'une valeur réglementaire ou d'une fréquence d'analyse doivent être dûment justifiés (colonne « *Commentaire* » dans l'onglet du point de surveillance et onglet 3 champs du bloc « *Commentaires* » dans l'onglet « *Général* » de la déclaration). Sinon ces éléments non justifiés apparaissent dans la liste des incohérences.



Pour pouvoir transmettre une déclaration à l'inspection (validation), il est nécessaire de lever les incohérences (la liste des incohérences doit donc être vide).



Pour les déclarations qui ne présentent pas de non-respect des valeurs réglementaires, la colonne commentaire et l'onglet général peuvent rester vides avant transmission à l'inspection (validation).



En cas de non-respect d'une valeur réglementaire ou d'une fréquence d'analyse, un commentaire est obligatoire pour le paramètre et le jour considéré afin de permettre la transmission à l'inspection (validation).



En cas de non-respect d'une valeur réglementaire ou d'une fréquence d'analyse, les trois champs du bloc « Commentaires » de l'onglet « Général » doivent être complétés pour permettre la transmission à l'inspection (validation).

10 Restitution et exploitation

10.1 La restitution et l'exploitation des données pour les services de l'inspection et les agences de l'eau

(INSPECTION, COR-INSPECTION, DD(CS)PP et AGENCE seulement)

Les membres de l'Inspection ou les Agences disposent de plusieurs fonctionnalités dédiées à l'exploitation des données,

La recherche d'un établissement, accessible par le menu « Etablissement/Rechercher »

Accueil > Recherche

Permet de définir les critères de sélection des établissements.

Critères géographiques Région : Sélectionnez une région Département : Sélectionnez un département Commune : Sélectionnez une commune Code service : Sélectionnez un service	Critères d'établissement Etat de l'activité : En fonctionnement Géré par : Indifférent Raison sociale : Nom usuel : Numéro GIDIC : Numéro agence : Numéro SIRET : Code NAF :
Critères de rejet Bassin : Sélectionnez un bassin Cours d'eau : Sélectionnez un cours d'eau Ouvrage d'épuration : Sélectionnez un ouvrage d'épuration	
Critères Masse d'eau Masse d'eau : Sélectionnez une masse d'eau Paramètre SANDRE : Sélectionnez un paramètre SANDRE Seuil paramètre :	

Rechercher Réinitialiser

La recherche d'une déclaration, accessible par le menu « Déclaration/Rechercher » :

Accueil > Recherche

Permet de définir les critères de sélection des déclarations.

Critères de déclaration Mois de déclaration : Tous Année de déclaration : 2013 Catégorie : Indifférent Etat : Indifférent	Critères d'établissement Etat de l'activité : En fonctionnement Géré par : Indifférent Raison sociale : Nom usuel : Numéro GIDIC : Numéro agence : Numéro SIRET : Code NAF :
Critères géographiques Région : Sélectionnez une région Département : Sélectionnez un département Commune : Sélectionnez une commune Code service : Sélectionnez un service	Critères de structure de surveillance Famille : Sélectionnez une famille Paramètre : Sélectionnez un Paramètre
Critères de rejet Bassin : Sélectionnez un bassin Cours d'eau : Sélectionnez un cours d'eau Ouvrage d'épuration : Sélectionnez un ouvrage d'épuration	Critères par valeurs déclarées <input type="checkbox"/> Dépassement en fréquence <input type="checkbox"/> Dépassement en VLE
Critères Masse d'eau Masse d'eau : Sélectionnez une masse d'eau Paramètre SANDRE : Sélectionnez un paramètre SANDRE Seuil paramètre :	

Rechercher Réinitialiser

Le suivi des transmissions, accessible par le menu « Restitutions/Suivi des transmissions » :

Accueil > Suivi des transmissions

Cette restitution permet de suivre les transmissions des déclarations d'auto surveillance

Suivi des transmissions

Mois : Février Année : 2013

Valider

Liste des transmissions

La recherche a retourné 6006 résultat(s).

Raison sociale	Nom usuel	Num. Gidic	Num. Agence	Service	Commune	Cadre de surveillance	Type déclaration	Etat déclaration
		0062.00104	02.0001384	MM02	CHAMPIGNEUILLES	AP n° 1998-108	Autosurveillance eaux super	Validé
		0062.00307	02.0004224	MM02	LANEUVILLE-DEVANT-NAI	AP PPC du 27/07/2010	N/A	Absent
		0062.00328	02.0004638	MM04	LEXY	AP n° 2005/277	Autosurveillance eaux super	Enregistré
		0062.01021	02.0012077	MO11	BENESTROFF	AP n°2009-DEDDIC-39+ RSDE	N/A	Absent
		0062.01047	02.0012614	MO11	BOUZONVILLE	AP 2009IC-178 du 1/9/09	Autosurveillance eaux super	Initialisé
		0062.01080	02.0012930	MO11	CHATEAU-SALINS	AP 2008-DEDDIC-47+ RSDE	Autosurveillance eaux super	Validé
		0062.01189	02.0014124	MO11	FAULQUEMONT	AP n° 96-AG/2-671	Autosurveillance eaux super	Validé
		0062.01509	02.0025836	MO11	MERTEN	AP n° 2005-AG/2-277	N/A	Absent
		0062.01702	02.0035890	MO11	REDING	AP 2009-DEDDIC-90 du 6/4/09	Autosurveillance eaux super	Validé
		0062.01828	02.0037179	MO11	SARREBOURG	AP n° 2006-AG/2-60+RSDE	N/A	Absent
		0062.01864	02.0037344	MO10	SARREQUEMINES	AP n°98-AG/2-297	Autosurveillance eaux super	Validé
		0062.01969	02.0039007	MO11	TROISFONTAINES	AP n° 2001-AG/2-311	N/A	Absent
		0062.02183	02.0019113	V02	DOCELLES	AP n°61/2002	Autosurveillance eaux super	Validé
		0062.02356	02.0021519	V03	NEUFCHATEAU	AP n°567/2000	N/A	Absent
		0062.02392	02.0022208	V03	RAMBERVILLERS	APC n° 960/2009	Autosurveillance eaux super	Validé
		0062.02417	02.0022283	V02	RAON-L'ETAPE	AP n°451/93	Autosurveillance eaux super	Validé
		0062.05682		MO04	FLORANGE	AP n° 2002-AG/2-46	Autosurveillance eaux super	Validé
		0062.07812		MM04	VILLERS-LA-MONTAGNE	AP 2007	N/A	Absent
			02.0123456		ADAMSWILLER	Test	N/A	Absent
		0057.01067	02.0028185	082	CHARLEVILLE-MEZERES	AP (Cadre de travail)	Autosurveillance eaux super	Validé
		0057.01186	02.0029802	082	MOUZON	APC 2009	Autosurveillance eaux super	Enregistré

Le suivi des relances accessible par le menu « Restitutions/Suivi des relances »

Accueil > Réstitution des relances

Cette restitution permet de suivre la relance des paramètres suivis conformément aux fréquences de transmissions prévues.

Période de relance

Mois : Janvier Année : 2013

Valider

Liste des relances

La recherche a retourné 8673 résultat(s).

Num. Gidic	Num. Agence	Commune	Date Relance	Message
Raison Sociale : 0test - raison sociale (5)				
0065.0		SSY	05/01/2013	Il n'existe aucun élément de mesure pour le paramètre Cuivre suivi au travers du point de surveillance Rejet industriel n°13.
0065.0		SSY	05/01/2013	Il n'existe aucun élément de mesure pour le paramètre Cuivre suivi au travers du point de surveillance Rejet industriel n°12.
0065.0		SSY	05/01/2013	Il n'existe aucun élément de mesure pour le paramètre Volume moyen journalier suivi au travers du point de surveillance Rejet industriel n°12.
0065.0		SSY	05/01/2013	Il n'existe aucun élément de mesure pour le paramètre Zinc suivi au travers du point de surveillance Rejet industriel n°12.
0065.0		SSY	05/01/2013	Il n'existe aucun élément de mesure pour le paramètre Mercure suivi au travers du point de surveillance Rejet industriel n°12.

Le bilan des contrôles externes, accessible par le menu « Restitutions/Suivi des contrôles externes »

Accueil > Suivi des contrôles externes de recalage

Cette restitution permet de suivre les contrôles externes de recalage opérés sur une période donnée.

Suivi des contrôles externes de recalage

Période de début : Janvier 2013

Période de fin : Septembre 2013

Région : RHONE-ALPES

Département : Sélectionnez un département

Commune : Sélectionnez une commune

Valider / Annuler

Liste des contrôles externes de recalage

La recherche a retourné 15 résultat(s).

Num_Gidc	Num_Agence	Nom usuel	Raison sociale	Commune - Code postal	Département	Région	Service	Producteur de la donnée
0061.02911	06.2338151001	CA		ECHIROLLES	ISERE	RHONE-ALPES	Subdivision T4	0061.02911.pre
0061.02968	06.2338185002	CA		GRENOBLE	ISERE	RHONE-ALPES	Subdivision T4	0061.02968.pre
0061.02911	06.2338151001	CA		ECHIROLLES	ISERE	RHONE-ALPES	Subdivision T4	0061.02911.pre
0061.02079	06.2301142001	CH		DAGNEUX	AIN	RHONE-ALPES	Subdivision 3	0061.02079
0106.00260	06.2369190001	DA		SAINTE-CONSORCE	RHONE	RHONE-ALPES	Sous territoire 3 (ST3) (ex Ly)	0106.00260
0061.03607	06.2369072002	FI		DARDILLY	RHONE	RHONE-ALPES	Sous territoire 3 (ST3) (ex Ly)	0061.03607
0061.03933	06.2369271002	BI		CHASSEIU	RHONE	RHONE-ALPES	Sous territoire 2 (ST2) (ex Ly)	0061.03933
0061.03933	06.2369271002	BI		CHASSEIU	RHONE	RHONE-ALPES	Sous territoire 2 (ST2) (ex Ly)	0061.03933
0061.05220	06.2338317002	IS		LE PONT-DE-CLAIX	ISERE	RHONE-ALPES	Risques accidentels	0061.05220
0061.03617	06.2369091002	LA		GVORS	RHONE	RHONE-ALPES	Composante déchets de la ce	0061.03617
0061.12084	06.2338344009	NI		ROUSSILLON	ISERE	RHONE-ALPES	Risques accidentels	frezotorinspection
0061.02522	06.2326058007	PD		BOURG-LES-VALENCE	DROME	RHONE-ALPES	Subdivision 1	0061.02522
0061.03461	0442218U0096	PR		SAINT-ETIENNE	LOIRE	RHONE-ALPES	Saint Etienne 5	0061.03461
0108.00041	06.2374281004	SI		THONON-LES-BAINS	HAUTE-SAVOIE	RHONE-ALPES	cellule territoriale G3 (74)	0108.00041.pre
0061.03464	0442218U0066	ST		SAINT-ETIENNE	LOIRE	RHONE-ALPES	Saint Etienne 5	0061.03464

Exporter

10.2 La restitution et l'exploitation des données pour l'ensemble des profils

Le Module de Restitutions permet de visualiser et d'imprimer des rapports :

- Restitution périodique ;
- Suivi des transmissions des données d'auto surveillance ;
- Suivi des relances ;
- Suivi des contrôles externes ;
- Bilan des incohérences SIRET ;

Les différents types de restitutions sont :

- Restitution périodique : tableaux de bord dédiés à un établissement, permettant notamment de visualiser graphiquement le respect des valeurs règlementaires sur une période donnée (mensuelle, trimestrielle, annuelle) ;
- Suivi des transmissions de déclarations : Affiche trois listes d'établissements :
 - Etablissements n'ayant aucune déclaration sur une période donnée ;
 - Etablissements ayant des déclarations en retard (non validées) sur une période donnée ;
 - Etablissements ayant des déclarations validées.
- Suivi des relances : restitution permettant aux services de l'inspection de visualiser synthétiquement les établissements n'ayant pas respecté les périodes de transmissions des paramètres règlementaires auxquels ils sont soumis ;
- Bilan des incohérences SIRET : restitution affichant les éventuelles incohérences détectées dans le système concernant la présence d'un même numéro SIRET pour plusieurs établissements ;
- Suivi des contrôles externes : restitution permettant le suivi des contrôles externes ou pour une période donnée ;

10.2.1 Restitutions périodiques

Le menu « Restitutions/Restitution périodique » permet d'accéder pour un établissement aux paramètres suivis.

Ce module permet de présenter des tableaux de bord synthétiques sur le respect des valeurs règlementaires d'un établissement. La restitution périodique se décompose en trois étapes :

- Etape 1 : Choix de l'établissement à observer ;
- Etape 2 : Choix des critères de restitution (mois, année, fréquence, durée, point de surveillance et type de valeur) ;
- Etape 3 : Visualisation des données.



Toutes les restitutions sont calendaires, limitées une année donnée.



Le mois sélectionné dans une restitution ne correspond pas au premier mois de la restitution. En effet, si l'on choisit le mois de « Août » pour une fréquence de restitution « Mensuelle » et une durée sur un « Trimestre » la période affichée sera « Juillet – Août – Septembre » correspondant au troisième trimestre calendaire.

L'utilisateur choisit parmi ses critères de restitution la fenêtre de temps (mois, année, fréquence et durée). L'utilisateur peut également choisir si la restitution concerne des valeurs de concentration ou de flux.

Dans l'exemple suivant, six paramètres sont présentés sous la forme de concentrations :

GIDAF FREZOT - COR_INSPECTION (COR-INSPECTION) | Déconnexion

ACCUEIL ETABLISSEMENTS DÉCLARATIONS EXPORT RESTITUTIONS ADMINISTRATION ?

Accueil > Recherche > Résultats > Restitution périodique d'un paramètre suivi

Cet écran affiche la restitution périodique d'un paramètre suivi pour un établissement donné.

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel : [ARCTIA GRANDS BRAS LA BOUTEILLE](#)
- Adresse : 2 Rue
- Commune : 023
- Numéro GIDIC / Agence : 005100000 / 000000000

Critères de restitution

Mois : Mars Année : 2011 Fréquence de restitution : Mensuelle Durée : Un mois

Choix du point de surveillance

Point de surveillance : rejet EU dans l'Oise AS: RSDE: Flux Concentration

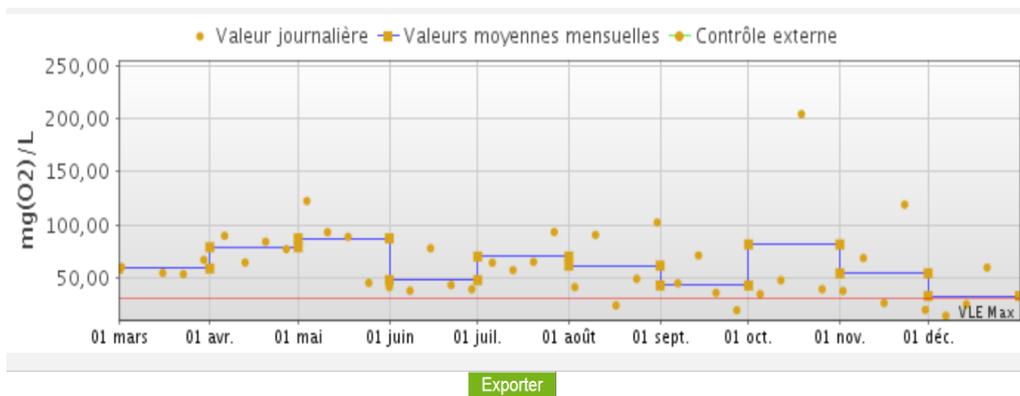
Afficher

Données Graphique

Point de surveillance	Paramètre	RSDE	Unité	Nb contrôles externes	Nb jours production	Nb jours rejet	Mars	Valeur Limite Min	Valeur Limite Max	Flux Massique (kg)	Conformité
rejet EU dans l'Oise	DB05	<input type="checkbox"/>	mg(O2)/L	0	31	31	27,650		28,000	201,165	75% 25%
rejet EU dans l'Oise	DCO	<input type="checkbox"/>	mg(O2)/L	0	31	31	87,581		80,000	4 050,571	45% 55%
rejet EU dans l'Oise	SO4--	<input type="checkbox"/>	mg(SO4)/L	0	31	31	1 811,290		1 200,000	83 163,600	23% 77%
rejet EU dans l'Oise	Cl-	<input type="checkbox"/>	mg(Cl)/L	0	31	31	449,713		120,000	20 972,000	100%
rejet EU dans l'Oise	Vol Moy.J.	<input type="checkbox"/>	m3/j	0	31	31	1 522,935				
rejet EU dans l'Oise	MES	<input type="checkbox"/>	mg/L	0	31	31	9,081		55,000	421,800	100%

Exporter

Un clic sur la ligne correspondant à un paramètre donné permet de visualiser l'évolution dans le temps des résultats de ce paramètre. Ce mode de visualisation correspond à l'onglet « Graphique ».



Le suivi peut être extrait au format XLS au moyen d'un clic sur le bouton « Exporter ».

10.2.2 Le bilan réglementaire

Accessible au travers du menu général, le bilan réglementaire permet la restitution destinée à fournir un état de la conformité des rejets au regard de l'ensemble des prescriptions réglementaires saisies dans la structure de surveillance :

- Fréquences analyses ;
- Fréquences de transmission ;
- Données réglementaires ;
- Nombre de contrôles externes.



L'onglet « données réglementaires » restitue le bilan réglementaire des paramètres choisis.

Synthèse établissement

- Raison sociale / Nom usuel : F
- Adresse : C
- Commune : C
- Numéro GIDIC / Agence : C

Critères de restitution

Début de la période : Septembre 2012 Fin de la période : Septembre 2013

Choix du point de surveillance

Point de surveillance : eaux residuaires industrielles

Afficher

Données réglementaires Paramètre suivi

Point de surveillance	Code	Paramètre	Unité	Saisonnier	RSDE	Type	Fréquence	Valeur surveillée	Glissée	Valeur limite	Unité	Valeur déclarée	Conformité
eaux residuaires industrielles	1552	Vol.Moy.J.	m3j			Maximum	Journalière	Valeur		250,000	m3j	238,000	95%
eaux residuaires industrielles	1388	Cd	µg(Cd)/L			Maximum	Journalière	Concentration		10,000	µg(Cd)/L	1,000	100%
eaux residuaires industrielles	1313	DBO5	mg(O2)/L			Maximum	Journalière	Concentration		2 500,000	mg(O2)/L	1 680,000	100%
eaux residuaires industrielles	1313	DBO5	kg			Maximum	Journalière	Flux massique		400,000	kg	176,400	100%
eaux residuaires industrielles	1371	Cr6+	µg(Cr)/L			Maximum	Journalière	Concentration		10,000	µg(Cr)/L	10,000	62% 38%
eaux residuaires industrielles	1301	Temp. eau	°C			Maximum	Journalière	Valeur		30,000	°C	24,284	100%
eaux residuaires industrielles	1278	Toluene	kg			Maximum	Journalière	Flux massique		5,000	kg	2,625	100%
eaux residuaires industrielles	1278	Toluene	µg/L			Maximum	Journalière	Concentration		20 000,000	µg/L	25 000,000	98% 12%
eaux residuaires industrielles	1383	Zn	µg(Zn)/L			Maximum	Journalière	Concentration		500,000	µg(Zn)/L	5 500,000	38% 62%
eaux residuaires industrielles	1389	Cr	µg(Cr)/L			Maximum	Journalière	Concentration		300,000	µg(Cr)/L	60,000	100%
eaux residuaires industrielles	1305	MES	mg/L			Maximum	Journalière	Concentration		150,000	mg/L	56,000	100%
eaux residuaires industrielles	1305	MES	kg			Maximum	Journalière	Flux massique		35,000	kg	6,888	100%
eaux residuaires industrielles	1387	Hg	µg(Hg)/L			Maximum	Journalière	Concentration		10,000	µg(Hg)/L	0,250	100%
eaux residuaires industrielles	1389	As	µg(As)/L			Maximum	Journalière	Concentration		10,000	µg(As)/L	5,000	100%
eaux residuaires industrielles	9912	DCO/DBO5	X			Maximum	Journalière	Valeur		3,500	X	8,200	38% 20%

L'onglet « paramètre suivi » restitue la conformité de manière plus fine (par fréquence d'analyse, de transmission, par respect du nombre de contrôles externes).

10.2.3 Bilan des incohérences de codes Siret

Cette restitution affiche les éventuelles incohérences détectées dans le système concernant la présence d'un même numéro SIRET pour plusieurs établissements.

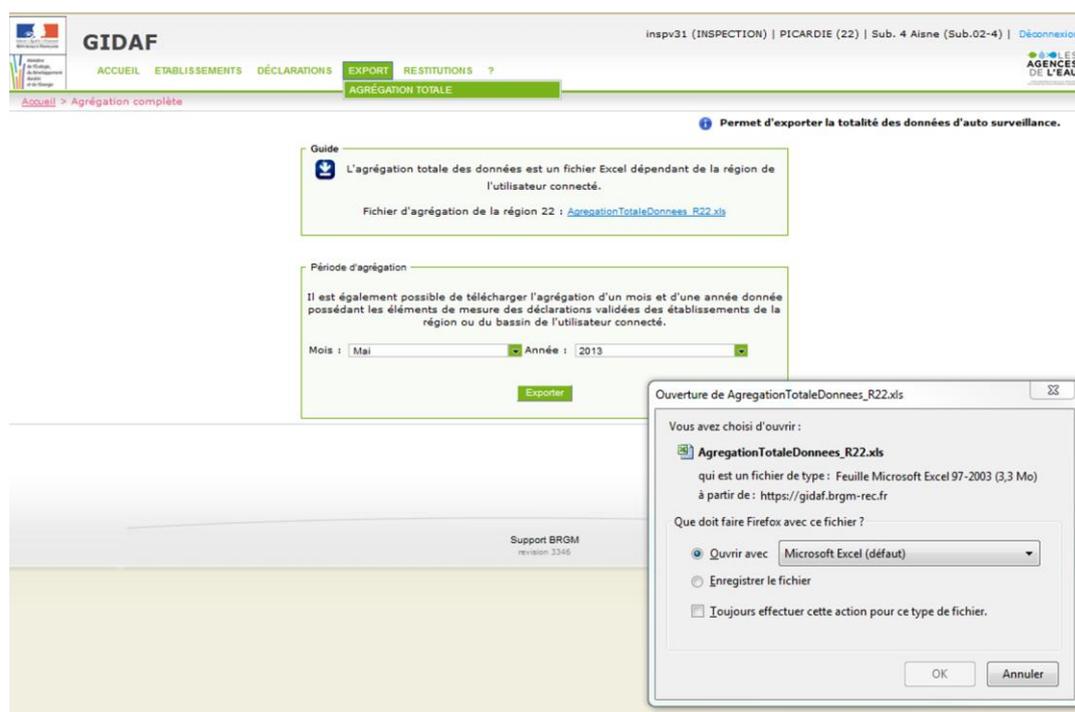
11 L'Export pour les agences et les services de l'inspection

Le menu « Export » de GIDAF dispose de l'option « Agrégation totale » pour les Agences et l'Inspection, et « Export Agence de l'Eau » pour les Agences.

11.1 Export « Agrégation totale des données »

(INSPECTION, COR-INSPECTION, DD(CS)SV et AGENCE seulement)

Cet export permet d'extraire un grand nombre d'informations de la base GIDAF.



Le résultat de cet export est un fichier au format Excel constitué de l'ensemble des informations relatives à la région de l'utilisateur :

- Onglet Identité ;
- Onglet Cadre de surveillance ;
- Onglet Point de surveillance ;
- Onglet Paramètres suivis ;
- Onglet Données règlementaires.

Cet export est disponible dans deux situations :

- L'utilisateur appartient à une **région** donnée et les données correspondent à toutes les données de la région spécifiée ;
- L'utilisateur appartient à un **bassin** et les données correspondent à toutes les données du bassin spécifié.

11.2 Export « Flux Polluant » **(AGENCE)**

Cette option permet d'exporter les données validées dans GIDAF vers l'application Flux Polluants de l'Agence de l'Eau. Un batch automatique est programmé chaque fin de mois pour transférer ces informations entre ces deux bases.

Il est possible de lancer cette exportation directement via l'application GIDAF. Le résultat est constitué d'un fichier au format XML respectant le format d'échange GIDAF ← → Flux Polluants.

12 Relances

Les mails de relance sont adressés comme suit :

- À l'exploitant lors de la **validation d'une déclaration** « d'auto surveillance » ou « Surveillance RSDE » ;
- À l'inspection, avec copie à l'exploitant lors de la **« demande d'invalidation »** d'une déclaration ;
- A l'exploitant, avec copie à l'inspection, lors de la **validation d'un contrôle externe** par un laboratoire ;
- A l'exploitant, avec copie à l'inspection, lors d'une **relance** pour non-respect des fréquences de transmission d'un ou plusieurs paramètre(s) ;

Non-respect des périodes de transmission :

L'application GIDAF effectue un traitement automatique en début de chaque mois.

Les établissements sont relancés pour non transmission des analyses à échéance + 5 jours.

Exemple: un paramètre à **transmission mensuelle** sera relancé au début du mois de **mars** pour les résultats du mois de **janvier**

La transmission se fait à l'aide d'un **unique mail** contenant l'ensemble des paramètres dont la fréquence n'est pas respectée.

La relance est unique pour une période donnée.

Techniquement la relance se fait pour tous les établissements S3IC dont les paramètres:

- ne possèdent pas de suivi saisonnier,
- ne sont pas RSDE car les relances se font pour les déclarations d'auto-surveillance,
- ont pour fréquence de transmission "Mensuelle", "Trimestrielle" ou "Annuelle",
- sont suivi obligatoirement par l'inspection.



Dans la version actuelle de GIDAF les établissements "Non soumis à Auto-surveillance" peuvent être relancés. Cela sera corrigé dans les versions ultérieures.

13 Annexe 1 : fichier de commande EDILABO

La possibilité de déclarer en EDILABO sous GIDAF est conditionnée à la commande au

laboratoire depuis un fichier de commande généré par GIDAF ( [9.1.2.2.1. Déclarer sous format EDILABO](#)). En effet le fichier exporté de GIDAF contient tous les renseignements nécessaires à l'insertion des résultats dans la base de données, tels que l'établissement ;

Exemple de fichier de commande :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" ?>
- <COM_LABO xmlns="http://xml.sandre.eaufrance.fr/scenario/com_lab/1"
  xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
- <Scenario>
  <CodeScenario>COM_LABO</CodeScenario>
  <VersionScenario>1</VersionScenario>
  <NomScenario>Echanges informatises entre laboratoires et commanditaires</NomScenario>
- <Emetteur>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
  </Emetteur>
- <Destinataire>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">18315254600045</CdIntervenant>
  </Destinataire>
  </Scenario>
- <Intervenant>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
  <NomIntervenant>_Test GIDAF</NomIntervenant>
  </Intervenant>
- <Intervenant>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">18315254600045</CdIntervenant>
  <NomIntervenant>tes2</NomIntervenant>
  </Intervenant>
- <Intervenant>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">45123165421321</CdIntervenant>
  <NomIntervenant>test</NomIntervenant>
  </Intervenant>
- <StationPrelevement>
  <CdStationPrelevement schemeAgencyID="6">1500</CdStationPrelevement>
  <LbStationPrelevement>_Test GIDAF</LbStationPrelevement>
- <Commune>
  <CdCommune>88160</CdCommune>
  <LbCommune>EPINAL</LbCommune>
  </Commune>
- <LocalPrelevement>
  <CdLocalPrelevement schemeAgencyID="10">1903</CdLocalPrelevement>
  <LbLocalPrelevement>Point de surveillance 620001</LbLocalPrelevement>
  </LocalPrelevement>
- <LocalPrelevement>
  <CdLocalPrelevement schemeAgencyID="10">1904</CdLocalPrelevement>
  <LbLocalPrelevement>test_sortie station</LbLocalPrelevement>
  </LocalPrelevement>
  </StationPrelevement>
- <Demande>
  <CdDemandeCommanditaire>2886</CdDemandeCommanditaire>
- <Commanditaire>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
  </Commanditaire>
- <Prestataire>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">18315254600045</CdIntervenant>
  </Prestataire>
  <TypeDemande>3</TypeDemande>
  <ContexteCodification>1</ContexteCodification>
```

```

<DateDebutApplicationDemande>2009-06-19</DateDebutApplicationDemande>
- <DestinataireRsAna>
<CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
  </DestinataireRsAna>
- <Prelevement>
<CdPrelevement schemeAgencyID="12547896325478">R - 2886 - 1903 - 19/06/2009</CdPrelevement>
<DatePrel>2010-06-01</DatePrel>
<DureePrel />
<FinalitePrel>R</FinalitePrel>
- <StationPrelevement>
<CdStationPrelevement schemeAgencyID="6">1500</CdStationPrelevement>
  </StationPrelevement>
- <LocalPrelevement>
<CdLocalPrelevement schemeAgencyID="10">1903</CdLocalPrelevement>
  </LocalPrelevement>
- <Support>
<CdSupport>3</CdSupport>
<LbSupport>Eau</LbSupport>
  </Support>
- <Preleveur>
<CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">45123165421321</CdIntervenant>
  </Preleveur>
- <Echantillon>
- <Laboratoire>
<CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">18315254600045</CdIntervenant>
  </Laboratoire>
  </Echantillon>
- <Commemoratif>
<CdCommemoratif>14</CdCommemoratif>
<LbCommemoratif>Type de prelevement</LbCommemoratif>
<ValCommemoratif />
  </Commemoratif>
- <Commemoratif>
<CdCommemoratif>15</CdCommemoratif>
<LbCommemoratif>Date dernier contrôle métrol. Débitm.</LbCommemoratif>
<ValCommemoratif />
  </Commemoratif>
- <Commemoratif>
<CdCommemoratif>16</CdCommemoratif>
<LbCommemoratif>Blanc d'atmosphère</LbCommemoratif>
<ValCommemoratif />
  </Commemoratif>
- <Commemoratif>
<CdCommemoratif>17</CdCommemoratif>
<LbCommemoratif>Blanc du système de prelevement</LbCommemoratif>
<ValCommemoratif />
  </Commemoratif>
  </Prelevement>
  </Demande>
  </COM_LABO>

```

14 Annexe 2 : fichier de résultat EDILABO

Le fichier de résultats, est en retour du fichier de commande, renvoyé par le laboratoire avec les résultats des analyses. Il est du type suivant :

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" ?>
- <LABO_DEST xmlns="http://xml.sandre.eaufrance.fr/scenario/labo_dest/1"
  xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
+ <Scenario>
- <Intervenant>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
  <NomIntervenant>_Test GIDAF</NomIntervenant>
  </Intervenant>
- <Intervenant>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">888888888888888</CdIntervenant>
  <NomIntervenant>7</NomIntervenant>
  </Intervenant>
- <Intervenant>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">555555555555555</CdIntervenant>
  <NomIntervenant>4</NomIntervenant>
  </Intervenant>
- <StationPrelevement>
  <CdStationPrelevement schemeAgencyID="6">1500</CdStationPrelevement>
  <LbStationPrelevement>_Test GIDAF</LbStationPrelevement>
- <Commune>
  <CdCommune>88160</CdCommune>
  <LbCommune>EPINAL</LbCommune>
  </Commune>
- <LocalPrelevement>
  <CdLocalPrelevement schemeAgencyID="10">3065</CdLocalPrelevement>
  <LbLocalPrelevement>Point de surveillance 620001</LbLocalPrelevement>
  </LocalPrelevement>
- <LocalPrelevement>
  <CdLocalPrelevement schemeAgencyID="10">3066</CdLocalPrelevement>
  <LbLocalPrelevement>test_sortie station</LbLocalPrelevement>
  </LocalPrelevement>
  </StationPrelevement>
- <Demande>
  <CdDemandeCommanditaire>2880</CdDemandeCommanditaire>
- <Commanditaire>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
  </Commanditaire>
- <Prestataire>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">888888888888888</CdIntervenant>
  </Prestataire>
  <TypeDemande>3</TypeDemande>
  <ContexteCodification>1</ContexteCodification>
  <DateDebutApplicationDemande>2010-05-22</DateDebutApplicationDemande>
- <DestinataireRsAna>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">12547896325478</CdIntervenant>
  </DestinataireRsAna>
- <Prelevement>
  <CdPrelevement schemeAgencyID="12547896325478">R - 2880 - 3065 - 22/05/2010</CdPrelevement>
  <NumeroOrdrePrelevement>1</NumeroOrdrePrelevement>
  <DatePrel>2010-05-22</DatePrel>
  <FinalitePrel>R</FinalitePrel>
- <StationPrelevement>
  <CdStationPrelevement schemeAgencyID="6">1500</CdStationPrelevement>
  </StationPrelevement>
- <LocalPrelevement>
  <CdLocalPrelevement schemeAgencyID="10">3065</CdLocalPrelevement>
  </LocalPrelevement>
- <Support>
  <CdSupport>3</CdSupport>

```

```

<LbSupport>Eau</LbSupport>
  </Support>
- <Preleveur>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">55555555555555</CdIntervenant>
  </Preleveur>
- <Echantillon>
- <Laboratoire>
  <CdIntervenant schemeAgencyID="SIRET">88888888888888</CdIntervenant>
  </Laboratoire>
  <CompleetEchant>2</CompleetEchant>
- <Analyse>
  <DateAna>2010-05-22</DateAna>
  <RsAna>2,3</RsAna>
  <RqAna>0</RqAna>
  <LQAna>1,2</LQAna>
  <AccreAna>0</AccreAna>
  <InsituAna>1</InsituAna>
- <Parametre>
  <CdParametre>1552</CdParametre>
  <NomParametre>Vol.Moy.J.</NomParametre>
  </Parametre>
- <FractionAnalysee>
  <CdFractionAnalysee>23</CdFractionAnalysee>
  </FractionAnalysee>
- <Methode>
  <CdMethode>456</CdMethode>
  </Methode>
- <UniteReference>
  <CdUniteReference>120</CdUniteReference>
  <SymUniteReference>m3/j</SymUniteReference>
  </UniteReference>
- <MethFractionnement>
  <CdMethode>HPLC-DAD ou CLHP</CdMethode>
  </MethFractionnement>
- <MethExtraction>
  <CdMethode>L/L</CdMethode>
  </MethExtraction>
- <Commemoratif>
  <CdCommemoratif>18</CdCommemoratif>
  <LbCommemoratif>Numero de dossier d'accreditation</LbCommemoratif>
  <ValCommemoratif>1</ValCommemoratif>
  </Commemoratif>
- <Commemoratif>
  <CdCommemoratif>19</CdCommemoratif>
  <LbCommemoratif>Incertitude LQ facteur d'élarg. K=2</LbCommemoratif>
  <ValCommemoratif>1,2</ValCommemoratif>
  </Commemoratif>
  </Analyse>
- <Analyse>
  <DateAna>2010-05-10</DateAna>
  <RsAna>2</RsAna>
  <RqAna>0</RqAna>
  <LQAna>1</LQAna>
  <AccreAna>0</AccreAna>
  <InsituAna>2</InsituAna>
- <Parametre>
  <CdParametre>1382</CdParametre>
  <NomParametre>Pb</NomParametre>
  </Parametre>
- <FractionAnalysee>
  <CdFractionAnalysee>156</CdFractionAnalysee>
  </FractionAnalysee>
- <Methode>
  <CdMethode>456</CdMethode>
  </Methode>
- <UniteReference>
  <CdUniteReference>335</CdUniteReference>

```

```

<SymUniteReference>µg(Pb)/L</SymUniteReference>
  </UniteReference>
- <MethFractionnement>
  <CdMethode>HPLC-DAD ou CLHP</CdMethode>
  </MethFractionnement>
- <MethExtraction>
  <CdMethode>L/L</CdMethode>
  </MethExtraction>
- <Commemoratif>
  <CdCommemoratif>18</CdCommemoratif>
  <LbCommemoratif>Numero de dossier d'accreditation</LbCommemoratif>
  <ValCommemoratif>1</ValCommemoratif>
  </Commemoratif>
- <Commemoratif>
  <CdCommemoratif>19</CdCommemoratif>
  <LbCommemoratif>Incertitude LQ facteur d'élarg. K=2</LbCommemoratif>
  <ValCommemoratif>0</ValCommemoratif>
  </Commemoratif>
  </Analyse>
  </Echantillon>
- <Commemoratif>
  <CdCommemoratif>14</CdCommemoratif>
  <LbCommemoratif>Type de prelevement</LbCommemoratif>
  <ValCommemoratif>1</ValCommemoratif>
  </Commemoratif>
- <Commemoratif>
  <CdCommemoratif>16</CdCommemoratif>
  <LbCommemoratif>Blanc d'atmosphere</LbCommemoratif>
  <ValCommemoratif>Non</ValCommemoratif>
  </Commemoratif>
- <Commemoratif>
  <CdCommemoratif>17</CdCommemoratif>
  <LbCommemoratif>Blanc du systeme de prelevement</LbCommemoratif>
  <ValCommemoratif>Non</ValCommemoratif>
  </Commemoratif>
  </Prelevement>
  </Demande>
  </LABO_DEST>

```